

UNIVERSITE DU QUEBEC

MEMOIRE PRESENTE A
L'UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES
COMME EXIGENCE PARTIELLE
(DE LA MAITRISE EN SCIENCES DU LOISIR)

PAR

CLAIRE MAILLOUX

UNE ANALYSE SOCIOGRAPHIQUE D'ASSOCIATIONS
VOLONTAIRES FEMININES 1833-1971

DECEMBRE 1985

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier Monsieur Roger Levasseur, professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières, qui a bien voulu diriger ce mémoire. Ses conseils et remarques m'ont été précieux tout au long de ce travail.

Je remercie également Monsieur Raymond Boulanger et mes parents pour le soutien et les encouragements au cours de cette entreprise.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	I
TABLE DES MATIERES.....	II
LISTE DES TABLEAUX.....	III
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I: <u>Le cadre théorique de la recherche</u>	3
1.1 La notion d'association volontaire.....	3
1.1 Une conjoncture associationniste.....	7
1.3 Le contexte socio-historique.....	9
1.4 La naissance des associations.....	14
CHAPITRE II: <u>L'aspect méthodologique</u>	20
2.1 Le cadre juridique.....	21
2.1 Les limites techniques.....	22
2.3 La sélection des associations.....	23
2.4 Le choix de la période.....	25
2.5 L'instrument de cueillette de données	26
CHAPITRE III: <u>Présentation des résultats</u>	28
3.1 Les formes associatives.....	28
3.1.1 Les fonctions.....	29
3.1.2 Les secteurs d'intervention.....	34
3.1.3 Les catégories de clientèle.....	37
3.1.4 Les niveaux d'intervention.....	38
3.1.5 Le degré d'ouverture.....	40
3.1.6 Le degré d'unité.....	41
3.1.7 Les relations avec les institutions....	41
3.2 Les fondateurs et les fondatrices.....	42
3.2.1 Caractéristiques socio-démographiques..	44
3.2.2 L'état civil des fondatrices.....	48
3.2.3 Les caractéristiques ethniques.....	49
3.2.4 Caractéristiques socio-professionnelles	56

3.3	La répartition spatiale.....	59
CHAPITRE IV: <u>Les transformations des associations</u>		63
4.1	1833-1922: Des associations surtout charitables	63
4.1.1	Les fonctions.....	63
4.1.2	Les fondateurs et les fondatrices.....	65
4.1.3	Les clientèles et les relations avec les institutions.....	67
4.1.4	Le niveau d'intervention.....	68
4.2	1923-1944: Des associations nées du contexte économique.....	69
4.2.1	Les fonctions.....	69
4.2.2	Les fondateurs et les fondatrices.....	71
4.2.3	Les clientèles et les relations avec les institutions.....	74
4.2.4	Le niveau d'intervention	75
4.3	1945-1961: Un début de diversification.....	76
4.3.1	Les fonctions.....	76
4.3.2	Les fondateurs et les fondatrices.....	79
4.3.3	Les clientèles et les relations avec les institutions.....	82
4.3.4	Le niveau d'intervention.....	83
4.4	1962-1971: Entre l'action sociale et l'expression.....	85
4.4.1	Les fonctions.....	85
4.4.2	Les fondateurs et les fondatrices.....	87
4.4.3	Les clientèles et les relations avec les institutions.....	93
4.4.4	Le niveau d'intervention.....	94
4.4.5	Synthèse.....	94
POUR CONCLURE.....		100

NOTES ET REFERENCES.....	102
APPENDICES	
A. Grille d'analyse.....	107
B. Index des associations par année de naissance....	117
C. Index des associations par fonction.....	124
BIBLIOGRAPHIE.....	131

LISTE DES TABLEAUX

1.	Les fonctions	34
2.	Les secteurs d'intervention.....	34
3.	Les catégories de clientèles visées.....	36
4.	Les niveaux d'intervention.....	38
5.	Le degré d'ouverture.....	39
6.	Le degré d'unité.....	40
7.	Périodisation des associations.....	43
8.	Proportion de fondateurs et de fondatrices.....	45
9.	Composition des associations.....	45
10.	Etat civil des fondatrices.....	48
11.	Origine ethnique des fondateurs et fondatrices.....	50
12.	La population québécoise selon l'origine ethnique.....	51
13.	Origine ethnique des fondateurs et fondatrices (Montréal)....	52
14.	Origine ethnique de la population de Montréal.....	52
15.	Evolution de l'occupation ou de la profession des fondatrices.	57
16.	Evolution de la profession des maris.....	58
17.	Période de naissance et région économique des associations,...	60

18.	Les fonctions des associations, 1833-1922.....	64
19.	Professions des fondatrices et fonctions des associations.....	66
20.	Les relations avec les institutions.....	68
21..	Les fonctions des associations, 1923-1944.....	70
22..	Professions des fondatrices et fonctions des associations.....	73
23.	Les relations avec les institutions.....	75
24..	Les fonctions des associations, 1945-1961.....	79
25.	Professions des fondatrices et fonctions des associations.....	81
26..	Les relations avec les institutions.....	83
27..	Les fonctions des associations, 1962-1971.....	86
28..	Professions des fondatrices et fonctions des associations.....	88
29..	Les relations avec les institutions.....	94

"Les individus n'accèdent pleinement à l'existence sociale que par les groupes auxquels ils adhèrent. Ceux-ci, selon leurs caractéristiques et leurs fonctions propres, encadrent la vie quotidienne des individus et leur procurent les canaux de communication qui les font participer aux projets et aux efforts collectifs".

Léon Dion (Société et politique: la vie des groupes, fondements de la société libérale)

INTRODUCTION

La société évalue habituellement la contribution des individus en termes économiques; ceci explique pourquoi la participation sociale des femmes a été longtemps ignorée. Pourtant la société leur est redevable de la mise en place de structures sociales inhérentes à la vie moderne. Longtemps tenues à l'écart du monde du travail, les femmes ont canalisé leur énergie sociale dans les associations volontaires et répondu, année après année, aux besoins exprimés par les divers groupes sociaux.

L'objet de cette recherche est de faire mieux connaître l'importance de cette participation des femmes dans la société québécoise par le biais des associations volontaires et de décrire comment ces associations traduisent les enjeux et les tensions de la société au moment de leur fondation.

Le premier chapitre expose le cadre théorique de la recherche; il introduit les notions d'associations volontaires et de conjoncture associationniste pour ensuite décrire le contexte historique conduisant à la naissance du mouvement associatif féminin.

L'aspect méthodologique fait l'objet du second chapitre. Nous y traiterons du cadre juridique, des limites techniques de notre étude, de la sélection des associations, du choix de la période et de l'instrument de cueillette des données.

Le troisième chapitre présente les diverses formes que prennent les associations volontaires féminines, les caractéristiques des fondateurs et fondatrices et la répartition spatiale des associations.

Le dernier chapitre démontre les liens étroits qui existent entre les principales formes associatives et les phénomènes majeurs de la société québécoise. Enfin, une brève conclusion synthétise les résultats obtenus.

CHAPITRE I

LE CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE

1.1 La notion d'association volontaire

Tous les jours, dans la société, des groupements se fondent: syndicats, coopératives, corporations professionnelles ou associations volontaires. Chaque groupe se distingue des autres par des caractéristiques qui lui sont propres. Nous nous intéressons, dans ce travail, aux groupements organisés à adhésion libre, les associations volontaires, et plus particulièrement, aux associations volontaires féminines.

Au Québec, des milliers d'associations ont été créées; plusieurs exercent encore une activité. Riche en changements de toutes sortes, provoqués par la Révolution industrielle, la société québécoise du dix-neuvième siècle, plus particulièrement les villes de Québec et de Montréal, réunit un ensemble de conditions favorables au développement des associations volontaires féminines. Mais avant de procéder à l'examen de ces conditions nous nous intéresserons au concept d'association volontaire. Les nombreux écrits recensés sur ce sujet proposent plusieurs définitions de l'association volontaire. Nous en avons retenu quatre: celles de Léon Dion, d'Albert Meister, d'André Beaudoin et celle de Roger Levasseur. Elles ont l'avantage de se compléter les unes les autres tout en apportant chacune une dimension particulière.

Dans sa définition de l'association volontaire, Léon Dion insiste, d'une part, sur l'importance de l'initiative individuelle et d'autre part, sur l'autonomie des associations face à ce qu'il nomme "l'autorité extérieure". Il définit l'association volontaire:

"Comme l'union officielle, durable et sans but lucratif de plusieurs personnes qui se sont entendues de leur plein gré pour mettre en commun certaines ressources et poursuivre ensemble de façon régulière et par leurs propres moyens des fins particulières qui leurs sont tangentielles" (1).

Les associations volontaires ne sont pas des créations d'institutions sociales ou de l'Etat mais résultent uniquement de l'initiative d'individus partageant certains intérêts. Elles doivent alors fonctionner et agir à partir de la volonté des membres et seulement d'eux et toujours, d'après L. Dion, indépendamment de l'Etat.

Pour A. Meister, il ne fait aucun doute que les associations volontaires sont perméables aux phénomènes majeurs de la société et que ces phénomènes majeurs sont influencés par les actions des associations. Dans sa définition il insiste sur la dialectique -associations volontaires société globale- en disant qu'elles sont;

"des groupements volontaires généralement ouverts partiellement ou complètement organisés, plus ou moins soumis à la pénétration de la société globale; compatibles

entre eux, ne disposant que d'une contrainte inconditionnelle sur leurs membres, de structure démocratique et de propriété collective" (2).

En étant ainsi soumises à la pénétration de la société globale, les associations volontaires forment des microcosmes reflétant les rapports sociaux. Elles sont alors, à une échelle réduite, des lieux de tensions et d'enjeux semblables à ceux qui animent la société globale.

André Beaudoin ajoute dans sa définition une dimension supplémentaire intéressante. Pour ce dernier, non seulement les associations volontaires sont soumises à la pénétration de la société globale, elles sont aussi, à l'occasion, à l'origine de nouveaux organismes publics et de nouveaux modes d'institutionnalisation. Pour A. Beaudoin une association volontaire est:

"une organisation formelle dont le projet organisationnel entrepris a un caractère plutôt spécialisé avec la participation segmentaire des membres, sans poursuite de profits et à l'extérieur des institutions existantes à un moment donné dans une société tout en étant souvent à la racine de nouveaux modes institutionnels" (3).

L'auteur souligne ici le fait que certaines associations volontaires sont récupérées par le système politique et deviennent partie intégrante de l'appareil gouvernemental ou para-

gouvernemental. Elles participent à la double dynamique société civile - société politique. C'est le cas, par exemple, des Centres locaux de services communautaires (CLSC), qui n'étaient à leurs débuts que des cliniques populaires mises sur pied pour répondre aux besoins spécifiques de quartiers populaires. Devant le succès de ces cliniques, l'Etat a résolu de les répandre à la grandeur de la province et de les intégrer au réseau des affaires sociales. Nées de l'initiative individuelle, ces associations volontaires sont devenues des instruments de l'Etat.

Tout en tenant compte dans sa définition des éléments mentionnés plus haut, Roger Levasseur ajoute une dimension diachronique que nous prendrons en considération tout au long de ce travail. Ainsi il considère les associations comme:

"des groupements volontaires, sans but lucratif, relativement autonomes des institutions sociales établies, organisées sur une base collective selon une structure démocratique dans le but de mettre en commun certaines ressources et de poursuivre des actions et des orientations qui traduisent, à leur manière, les tensions et les enjeux d'une collectivité donnée à une étape de son histoire" (4).

Les associations volontaires sont des organisations relevant aussi bien des initiatives de la société civile, individus ou groupes sociaux, que des interventions de l'Etat. Au cœur des dynamismes sociaux et politiques les associations volontaires

permettent de mieux saisir les enjeux de la société globale.

1.2 Une conjoncture associationniste

Albert Meister insiste sur les liens étroits qui existent entre les transformations sociales et le phénomène associatif et plus particulièrement entre l'industrialisation et le développement des associations volontaires. Le Québec de la révolution industrielle, à partir de 1850 environ, fournit un contexte de changement social éminemment propice au développement des associations volontaires. Cette révolution a suscité la réunion d'un ensemble d'éléments susceptibles de créer ce que A. Meister appelle "une conjoncture associationniste". Ainsi, il se produirait, à un moment donné de l'histoire d'une société donnée, des phénomènes majeurs occasionnant une rupture de la stabilité sociale antérieure à laquelle tend, habituellement, toute société. Cette rupture d'équilibre entraîne une mobilisation de ce qu'A. Beaudoin appelle l'énergie sociale, en vue de rétablir ou de maintenir les valeurs et les institutions menacées ou d'en établir de nouvelles. Cette apparition et cette augmentation des associations volontaires, A. Meister l'explique ainsi:

"Très rapidement, au cours de la période de l'industrialisation, les bases de l'ancienne société sont détruites et les institutions qui organisaient les rapports humains sont mises en cause,

disparaissent, s'anémient. L'industrialisation, l'afflux des individus vers les villes, la disparition des communautés urbaines de voisinage par le brassage de la population, l'affaiblissement des liens de famille et de la tutelle religieuse, la rapidité même du changement et les nouvelles motivations que ce changement apporte, tous ces phénomènes bouleversent radicalement le cadre de la sociabilité... L'associationnisme est donc une réponse à des transformations brutales et rapides du milieu technique" (5).

Dès le dix-neuvième siècle, les transformations qui s'opèrent dans les villes industrielles du Québec correspondent à la description de A. Meister d'une conjoncture sociale favorable au développement des associations. En effet, jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle, la société québécoise vit avant tout de l'agriculture, de la coupe du bois et de petites entreprises artisanales. Traditionnellement fermée, son économie connaît une certaine expansion axée sur la conquête de nouveaux marchés. L'économie québécoise s'ouvre, les surplus produits par les agriculteurs approvisionnent les nouveaux marchés et stimulent, du même coup, la circulation de l'argent. Pour arriver à produire les surplus nécessaires, la propriété terrienne doit dépasser le domaine plein qui permet tout juste l'auto-suffisance; le paysan doit spécialiser sa production. Les autres, ceux qui ne peuvent vivre de leurs terres, se tournent vers le travail en forêt ou pratiquent un métier d'appoint pour apporter un peu d'argent "frais". Toutefois, la pénurie croissante de

domaines pleins, conséquence d'un surplus démographique favorisant la parcellisation des terres, place de plus en plus d'individus devant des choix graves: s'exiler vers les terres de colonisation ou les Etats-Unis ou encore vers les centres urbains industrialisés. Les immigrants des villes et leurs efforts d'adaptation à la vie urbaine retiendront ici notre attention.

1.3 Le contexte socio-historique

Les travailleurs de la campagne vivent à un rythme établi en fonction des saisons et que peu d'évènements extérieurs viennent perturber. Ils entretiennent, autour d'eux, un réseau de relations sociales relativement important et stable et spatialement restreint. Il n'y a pas, non plus, de rupture entre la vie publique et la vie privée; tout se passe sur un continuum où chacun jouit, dans son travail du moins, d'une certaine autonomie tout en pouvant compter, au besoin, sur la solidarité familiale et communautaire.

En ville la vie est différente, plus trépidante et moins harmonieuse. L'urbanisation bouleverse le mode de vie des travailleurs et les méthodes de production transforment progressivement les conditions de travail:

"L'une des transformations les plus significatives de la structure sociale est certainement l'émergence d'une classe ouvrière... Au cœur de ce processus on trouve la

désorganisation du système artisanal et son remplacement par la production de type capitaliste. L'artisan, petit producteur indépendant, perd peu à peu le contrôle de ses moyens de production et devient un ouvrier salarié travaillant pour un entrepreneur" (6).

Venir vivre en ville c'est renoncer à tout un univers familial: mode de vie, traditions, réseaux de solidarité, unité de voisinage etc. Dans l'industrie, les conditions de travail sont très souvent accablantes et exigent un effort constant d'adaptation. Situation nouvelle, plusieurs doivent, pour travailler, s'éloigner de leur domicile, effectuer un certain trajet, toujours le même, se plier à des horaires longs et fixés par d'autres selon leurs convenances, exécuter des tâches répétitives, respecter les cadences, bref, se consacrer uniquement et entièrement à leur travail.

"Chaque jour au petit matin des milliers de silhouettes se hâtent dans les rues montréalaises: c'est le peuple des travailleurs que poursuit un destin aveugle. Les uns s'engouffrent dans d'immenses usines, d'autres passent par la porte d'ateliers exigus où se perpétuent des méthodes de production artisanales"(7).

Les changements ne concernent pas seulement le travail mais aussi différents aspects de la vie quotidienne où d'ailleurs les difficultés s'accumulent: la santé, le logement, l'alimentation et l'hygiène sont des problèmes courants de la famille

ouvrière. Pour les femmes québécoises, habituées à évoluer dans le monde rural, l'adaptation au mode de vie urbain exige une profonde modification du comportement et une bonne dose de renoncement. En milieu rural, les femmes mariées sont des partenaires indispensables au sein de l'entreprise agricole (8). En plus de leur participation aux travaux de la ferme où elles assument la responsabilité de la laiterie, du poulailler et du potager, les femmes assurent aussi le fonctionnement de quantité de petites entreprises (apiculture, agriculture, artisanat etc) et améliorent, avec ces revenus, le sort de leur famille. L'organisation de la vie sur la ferme permet aux femmes de cumuler travaux agricoles, travaux ménagers et soins aux enfants. La proximité du lieu de travail et la composition de la famille -plusieurs générations sous le même toit - favorisent et facilitent cette participation.

Une fois installée en ville, les conditions de vie familiale diffèrent. Autrefois étendue et nombreuse, la famille se limite de plus en plus strictement aux parents et aux enfants car la faiblesse des salaires versés et les conditions précaires d'habitation ne permettent plus d'entretenir les membres de la famille élargie. Pour subsister, la famille ne participe plus à une entreprise collective basée sur la solidarité: chacun travaille de son côté, pour son salaire dans une entreprise quelconque avec très souvent des patrons étrangers par la langue, la culture et la religion. Au début du vingtième

siècle, la femme mariée doit, pour travailler, aller à l'extérieur du foyer, quelque fois comme domestique souvent comme ouvrière. Cette nouvelle situation fait dire à l'inspecteur Frigon "que le travail de la femme hors du milieu familial est l'une des tristes nouveautés du monde moderne" (9).

Par ailleurs, l'industrialisation et l'immigration des travailleurs et de leur famille ont transformé leurs conditions de vie sans nécessairement les améliorer. A la fin du dix-neuvième siècle, la condition économique de la femme mariée s'est même détériorée. En effet:

"la femme d'un ouvrier partage la vie difficile de son conjoint, si elle reste à la maison elle est complètement dépendante et son travail domestique ne reçoit aucune rémunération directe" (10).

Confrontées inlassablement à l'insoluble problème de la garde des enfants et obligées de travailler, les femmes de cette époque exécutent des travaux chez elles: blanchissage, couture etc. Bien que mal rétribuées, ces activités permettent aux mères de concilier leurs obligations familiales et leurs besoins pécuniaires. Cette adaptation du travail aux conditions des femmes a donné lieu à la pratique du "sweating system", expression que certains traduisent par "excès de travail à vil prix". Dans ce système, l'employeur livre au domicile des ouvrières des ballots de tissu pré-coupé qu'elles n'ont plus qu'à coudre pour un salaire dérisoire calculé à la pièce. Dans cette

exploitation éhontée dont les femmes ont été victimes, certaines historiennes y voient une des formes d'adaptation des femmes à la vie urbaine:

"Ce qui de nos jours, est perçu comme une surexploitation des femmes à la maison peut être considéré comme une adaptation des femmes à l'industrialisation et aussi comme une stratégie qui leur a permis de retarder le moment de leur transformation en ménagères économiquement dépendantes d'un mari pourvoyeur" (11).

Ce qui ressort principalement de la révolution industrielle, c'est le climat de solitude et d'insécurité matérielle constante dans lequel la population ouvrière doit vivre et l'effondrement des valeurs traditionnelles. Les grands centres urbains du Québec présentent alors tous les éléments inhérents à une conjoncture associationniste: la transformation et la dépossession des moyens de production, la division du travail, sa spécialisation, le développement des capitaux et la hiérarchisation des professions (12).

Le mode de vie urbain a, de plus, réprimé les formes traditionnelles de la sociabilité. La dispersion des familles, la difficulté d'entretenir des relations durables, la mobilité et le brassage des populations provoquent une déficience des solidarités de base traditionnelles et laissent une population démunie et désorganisée face aux nouveaux problèmes de la société moderne. Une telle rupture a rendu nécessaire la création de nouveaux réseaux de communication aptes à répondre

aux besoins d'une nouvelle forme de sociabilité. Au travail, c'est la difficile naissance des syndicats et dans la vie quotidienne, la création d'associations volontaires pour répondre aux besoins de tous les jours: logement, santé, lutte contre la pauvreté etc. Meister parle même d'exubérance associationniste.

1.4 La naissance des associations volontaires

La naissance des associations volontaires ne se déroule pas dans un climat de consensus social. Bien au contraire la multitude des associations et la variété de leurs objets traduisent la diversité des intérêts et des besoins des différentes classes sociales. Dans chaque classe, des individus se regroupent et mobilisent leur énergie pour revendiquer des améliorations sociales, pour retrouver les valeurs traditionnelles ou encore maintenir le statu quo. D'autres veulent tout changer. La nature des organisations se distingue aussi selon qu'elles se composent d'hommes ou de femmes. Ainsi les associations féminines se consacrent presqu'exclusivement à la charité et au bénévolat et comprennent surtout des femmes de milieux aisés. Leurs domaines d'intervention augmentent sans cesse: tempérance, santé publique, travail, loisir etc. Les femmes qui participent à ce mouvement le font dans un esprit réformiste qui omet ou évite de remettre en cause les institutions en place;

elles préfèrent aider les individus à s'adapter aux exigences de la société sans en remettre en question les fondements. La composition des associations volontaires féminines respectent, en général, la division sociale des classes. Ainsi pour se divertir les femmes de la bourgeoisie disposent de leurs propres cercles et clubs et quand elles veulent agir au plan social elles fondent des associations de charité (13). Elles entretiennent alors avec les autres classes sociales des relations hiérarchisées. Les femmes de milieux aisés sont d'ailleurs beaucoup plus susceptibles de faire partie d'une association que les autres femmes:

"car l'action bénévole est le privilège des personnes disposant de temps libre. Les femmes de milieux aisés, libérées des obligations financières et familiales, sont des candidates toutes désignées, elles savent, en effet, qu'il leur appartient d'utiliser le temps libéré par le travail de leurs maris ou de leurs pères pour le bien de la communauté et d'utiliser leur influence pour maintenir et élever le niveau moral de la société et de la famille" (14).

Par ailleurs, les femmes de milieu ouvrier cherchent moins à se regrouper sauf, peut-être, à l'intérieur du cadre religieux (Tiers ordre Saint-François, Dames de Sainte-Anne). La tâche de la femme mariée laisse en effet bien peu de temps libre à l'extérieur du foyer. Les ouvrières pour se prémunir contre l'adversité ont mis sur pied des sociétés de secours et de protection et s'affilient aux syndicats.

"Il existe aussi, avant 1920, des associations de secours et de protection des ouvrières. Par exemple, des associations affiliées à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste regroupent, sur une base volontaire, les ouvrières soucieuses d'améliorer leur sort" (15).

"Lorsqu'elles sont organisées en syndicats, les ouvrières ne se soumettent pas allègrement à l'exploitation dont elles sont victimes" (16).

Les infirmières, les institutrices et les secrétaires sont, au plan du travail professionnel, les premières à s'organiser.

Les femmes de la bourgeoisie consacrent une partie de leur temps libre à des œuvres de bienfaisance et de charité; au dix-neuvième siècle la charité est d'ailleurs le privilège des femmes et des communautés religieuses féminines surtout, mais sous la haute autorité de l'Eglise. Monseigneur Bourget n'exprimait-il pas son désir, à l'automne 1846, "que le Séminaire soit à la tête de toutes les œuvres de la ville sous l'inspiration de l'Evêque" (17). C'est ainsi qu'à Montréal et ailleurs l'assistance est organisée par l'Evêque et financée par la bourgeoisie. Mais ce qui donne avant tout une si grande force au clergé c'est que:

"dans la mise en place des rapports qu'entre tiennent les pouvoirs séculiers et les pouvoirs cléricaux, la création par les clercs du réseau d'assistance et de services (...) leur donne à long terme une force dont la constance se rapporte au fait que dans le secteur social ils avaient les premiers pris l'initiative et créé les institutions" (18).

Ce même clergé trouve dans la bourgeoisie d'excellentes zélatrices qui exécutent fidèlement ses directives. C'est effectivement une caractéristique des membres d'associations féminines d'exercer des fonctions subalternes et d'assumer la gestion quotidienne d'associations au sein desquelles elles n'ont peu ou pas de pouvoir de décision.

"Les francophones, de leur côté, se voient désapproprier de plusieurs associations passées aux mains de communautés religieuses et du clergé, comme de plusieurs autres œuvres contrôlées par les médecins ou les travailleurs sociaux. Elles sont reléguées au rôle de soutien et elles ont peine à rattraper le retard causé par cette marginalisation..." (19).

Le développement des associations féminines suit de près les transformations sociales. L'implication des femmes s'accroît graduellement, les associations se diversifient et gagnent le milieu rural où la mécanisation transforme l'agriculture en la professionnalisant. Les fermières ressentent alors le besoin de se regrouper, de partager leurs nouvelles expériences et de recevoir une aide technique.

"Bien avant et jusqu'à cette date, la tradition avait établi à l'égard de la femme une conspiration du silence. On la reconnaissait bonne, capable de sacrifice et de dévouement. On s'est plu à nous la montrer humble, attachée au quotidien et satisfaite d'ambitions modestes dans l'enclôs de sa demeure..."

Personne n'était là pour lui venir en aide. Il est évident qu'il y avait un besoin urgent de grouper les femmes isolées, esclaves d'une routine qu'avaient connue parents et grands-parents" (20).

A la ville comme à la campagne, anglophones et francophones développent leurs propres réseaux d'associations. Chez les francophones, il y a, parmi les pionnières, les associations de dames charitables , La Société des femmes compatissantes et l'Assistance maternelle. Du côté anglophone, relevons la Female Benevolent Society of Montreal, la Montreal Charity Organization et le Ladies Morning Club. La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (1907) rassemble plusieurs associations féminines francophones et le Montreal Council of Women (1893) regroupe des associations féminines anglophones. Ces deux fédérations ont profondément influencé non seulement les associations féminines mais aussi l'ensemble de la société par leurs positions bien arrêtées et leurs luttes pour l'émancipation des femmes, le droit de vote et les conditions de travail des ouvrières. D'autres femmes se regroupent en fonction de leurs affinités professionnelles et créent leur propre association (Association des infirmières autorisées de Montréal, Federation of Protestant Women Teachers of the Island of Montreal).

Longtemps tenues à l'écart du marché du travail, les femmes n'en ont pas moins apporté à la société une contribution importante par leur participation aux associations volontaires. Déjà, en 1900, cette participation sociale des femmes était reconnue:

"Bien que privées du droit de suffrage direct, les femmes en unissant leurs efforts et par beaucoup de travail, ont obtenu des changements importants dans les lois civiles et criminelles, ainsi que dans leurs conditions politiques dans leurs communes et municipalités" (21).

Dans son ouvrage sur la National Council of Women of Canada, Veronica Strong-Boag rejoint, dans sa conclusion, l'hypothèse d'Albert Meister sur la notion de conjoncture associationniste:

"Between 1870 and 1929 Canada changed dramatically. Women were both the objects and instruments of this transformation. Their creation of national organizations beginnings in 1870's reflected and promoted alteration in Canada social, economic, political and intellectual environment" (22).

Plusieurs associations féminines ont joué un rôle de premier plan dans la société québécoise, chacune mériterait, en soi, une étude spécifique. Toutefois, ce travail se consacre exclusivement à l'étude des déclarations juridiques des associations féminines. Nous verrons alors, à partir de l'analyse des documents d'incorporation, comment les différentes formes associatives expriment les enjeux et les tensions sociales qui prévalaient à la fondation des associations. A cet effet, nous retenons trois dimensions d'analyse: une dimension historique, une dimension sociale (les assises sociales du mouvement associatif féminin) et dans une moindre mesure une dimension spatiale traitant de la dynamique ville-campagne.

CHAPITRE II

L'ASPECT METHODOLOGIQUE

L'objectif de cette recherche est de décrire par l'analyse des chartes des associations féminines qui se sont incorporées depuis le dix-neuvième siècle, comment les associations traduisent les enjeux et les tensions de la société globale au moment de leur fondation. Le recensement de ces associations s'est fait à partir d'une liste informatisée tenue à jour par le Bureau du fichier central des entreprises du Ministère des institutions financières. Les renseignements contenus dans cette liste nous ont alors permis de retracer dans la Gazette officielle, les Statuts du Québec ou encore les Lois du Québec les chartes des associations. Chaque document contient six informations de base: la dénomination sociale, le siège social, le nom et la profession des fondateurs et fondatrices, les objets poursuivis et la limite autorisée du patrimoine immobilier. Il permet de retracer les intentions premières des fondateurs et fondatrices.

Entreprendre une telle démarche ne va pas sans problème. En effet, le dépouillement des chartes exige au préalable, une importante préparation car il faut nécessairement se familiariser avec le cadre juridique des associations qui est plus complexe qu'il ne le paraît.

2.1 Le cadre juridique

Une association sans but lucratif, au sens juridique du terme, n'est pas nécessairement une association volontaire au sens sociologique du terme. Nous n'avons considéré, pour cette étude, que les lois ou groupes juridiques par lesquels peuvent s'incorporer les associations volontaires féminines. Les associations incorporées en vertu de la loi des fabriques, de la loi des corporations religieuses ou de la loi des évêques catholiques romains ont été éliminées parce qu'elles sont mises sur pied et n'existent que par l'initiative de ces institutions. On ne peut les qualifier de volontaires. Par ailleurs, parmi les associations volontaires, certaines sont constituées en vertu de lois ne permettant l'incorporation que pour un seul objet défini à l'avance. Nous connaissons au départ à qui ces associations s'adressent. C'est le cas notamment des clubs de chasse et pêche, des clubs de Chevaliers de Colomb et des sociétés de protection des animaux qui, toutes, de façon évidente, ne sont pas des associations féminines! Ces groupes juridiques ont tous été rejetés.

2.2 Les limites techniques

Parmi l'ensemble des associations volontaires féminines recensées nous avons dû mettre de côté les associations incorporées en vertu d'une charte fédérale parce que cette charte n'est publiée ni dans la Gazette officielle du Québec ni dans les Statuts du Québec ou dans les Lois du Québec. Ces associations ne justifient pas, étant donné leur petit nombre, environ une douzaine, de plus amples démarches. Enfin nous avons aussi rejeté les corporations fondées en vertu de la loi des sociétés nationales de bienfaisance, de la loi des sociétés charitables et de la loi des clubs de récréation. L'incorporation de ces associations se fait dans les divisions judiciaires d'enregistrement, les protonotaires ne transmettant qu'un certificat d'incorporation au Service des compagnies. Pour notre recherche ce document était insuffisant car il ne contient, pour seuls renseignements, que le nom de l'association, la loi, la date et le lieu d'incorporation. Cette décision a eu pour effet d'éliminer environ 125 associations créées en vertu de la loi des clubs de récréation. Cette loi d'incorporation a été particulièrement utilisée par les associations féminines entre 1893 et 1941. Avant 1893, les associations ne disposaient que des lois spéciales, après 1921, elles ont progressivement utilisé la troisième partie de la loi des compagnies. C'est ainsi que jusqu'en 1921, 53.8% des associations

féminines étaient régies par la loi des clubs de récréation, ce nombre est tombé à 51.7% entre 1921 et 1941 et à 13% en 1971. L'exclusion de ces associations nous oblige à apporter à cette étude une importante réserve; la description de la période 1893-1940 présente une vision partielle de la vie associative des femmes durant cette période. En effet, les démarches et le temps requis pour la cueillette des données et leur analyse représentaient, en soi, un autre projet de recherche. Ce sont les raisons pour lesquelles nous avons retenu, pour cette étude, les associations volontaires féminines appartenant aux groupes juridiques suivants: lois spéciales québécoises, c'est-à-dire les lois créées spécifiquement pour l'incorporation d'une seule association et enfin la troisième partie de la loi des compagnies.

2.3 La sélection des associations

Le choix de l'univers d'analyse, relativement simple d'accès s'est révélé plus complexe dans la pratique. En effet, étant donné qu'il n'existe aucun classement permettant des repérer les associations féminines et aucune typologie pour distinguer clairement une association féminine d'une association non féminine parmi l'ensemble des associations incorporées, nous avons dû procéder à leur recensement à partir de la liste des associations établie par le Bureau du fichier central

des entreprises . Pour effectuer cette sélection, nous avons utilisé les informations fournies par les dénominations sociales, le principal critère de sélection étant leur référence ou non aux femmes (par exemple: les dames auxiliaires de..., la Young Women's Christian Association, l'Assistance maternelle etc) ou à des univers traditionnellement considérés comme féminins (les garderies, la Goutte de lait, les soins infirmiers à domicile). Finalement, en l'absence de références explicites, nous utilisions les connaissances acquises tout au long de nos lectures.

Cet univers n'est peut-être pas complet, compte tenu que certaines corporations inconnues de l'auteure ont pu être écartées lorsque leur dénomination sociale ne fournissait pas suffisamment d'indices. Toutefois, nous estimons qu'en général les associations féminines tiennent à être identifiées comme telles et qu'elles choisissent leur dénomination sociale en conséquence. L'univers final retenu comprend 254 associations volontaires féminines incorporées entre 1833 et 1971 et réparties comme suit: 196 associations incorporées en vertu de la troisième partie de la loi des compagnies du Québec et 58 par une loi spéciale.

2.4 Le choix de la période

Bien qu'elles existent au Québec dès le début du dix-neuvième siècle et même avant (1), les associations féminines ont connu un essor considérable depuis 1972. C'est ainsi qu'entre 1972 et 1981 près de 900 associations féminines ont été fondées par rapport à 254 entre 1833 et 1971, ceci en ne considérant que les associations régies par la troisième partie de la loi des compagnies. Etant donné d'une part l'ampleur des dossiers à dépouiller et afin de ne pas réduire l'importance du rôle joué par les premières associations, nous avons décidé de limiter la période de cette étude à 138 années du mouvement associatif féminin, 1833 étant l'année où nous avons pu retracer la première charte encore disponible. D'autre part, la Gazette officielle du Québec a pris la décision, à partir de 1972, de ne plus mentionner, dans la publication des chartes, les objets d'incorporation ainsi que la profession des fondateurs et fondatrices. Comme pour les clubs de récréation, la cueillette des informations manquantes demandait de nouvelles démarches disproportionnées par rapport aux objectifs de cette étude.

2.5 L'instrument de cueillette des données

Comme instrument de cueillette des données nous avons utilisé, en l'adaptant au contexte de notre étude, celui mis au point par Roger Levasseur pour son étude sur les associations volontaires au Québec (2). Pour sa recherche, R. Levasseur a élaboré une grille d'analyse dont l'objectif est de recueillir, pour chaque association retenue, un corpus de données permettant d'en tracer le profil.

Une fois réaménagée pour répondre à notre objet spécifique d'étude, notre grille d'analyse comprend (voir annexe I), outre les informations préliminaires, deux parties: une première se rapportant aux caractéristiques socio-démographiques et socio-professionnelles et une seconde concernant les formes associatives. Nous disposions au moment de l'analyse des données d'informations importantes qui permettent de bien cerner les principales caractéristiques des associations volontaires féminines.

Le prochain chapitre décrit les caractéristiques socio-démographiques et socio-professionnelles des fondateurs et fondatrices, leur répartition spatiale et les principales formes associatives. Le lecteur pourra prendre note, à l'intérieur

de périodes prédéterminées, des principales transformations des formes associatives et leurs liens avec les transformations sociales.

CHAPITRE III

PRESENTATION DES RESULTATS

La distinction entre les associations volontaires et les autres formes de groupements sociaux ayant été établie, il s'agit maintenant de les différencier entre elles. Nous examinerons à partir des informations contenues dans les lettres patentes les diverses formes qu'empruntent les associations, les caractéristiques démographiques de leurs fondateurs et fondatrices et leur répartition spatiale.

3.1 Les formes associatives

Les formes associatives expriment les raisons pour lesquelles des individus se regroupent au sein d'associations, les actions que ces dernières exercent sur la société et les relations qui s'y développent. Pour bien dégager les principales formes associatives, nous avons adopté la méthode de R. Levasseur et "opérationnalisé la notion d'objet d'incorporation en sept critères de distinction des associations" (1). Ces critères de distinction sont: les fonctions, les secteurs d'intervention, les catégories de clientèles, les niveaux d'intervention, le degré d'ouverture, le degré d'unité et les relations avec d'autres institutions.

3.1.1 Les fonctions

Les fonctions des associations indiquent l'action propre à chaque association ou à une catégorie d'associations. Elles permettent de les classifier selon l'action qu'elles mènent. Pour regrouper les associations féminines que nous avons recensées, nous avons utilisé la classification élaborée par R. Levasseur pour son étude des associations volontaires et l'avons adaptée en collaboration avec lui, à notre objet d'étude (2). Nous avons alors réuni les différentes fonctions des associations sous deux catégories: individuelles et collectives. Sous la dimension collective, nous plaçons les associations dont l'action vise l'amélioration de la société en général ou des conditions d'existence de certaines catégories de personnes, elles totalisent 68.9% des associations. La dimension individuelle réunit les 31.1% d'associations dont les fonctions sont de satisfaire les besoins et les intérêts d'individus.

Les associations collectives

Les associations collectives remplissent les quatre fonctions suivantes: d'aide et de soutien, 37.8%; de services sanitaires, 11.4%; de services publics, 11%; de promotion et de formation traditionnelles de la femme et de la jeune fille, 8.7%.

La fonction d'aide et de soutien aux laissés-pour-compte est la plus importante fonction des associations féminines. Exercent cette fonction toutes les associations qui secourent les plus démunis au plan matériel ou encore celles qui apportent un certain réconfort ou support à des groupes de personnes délaissées ou défavorisées au plan social. Ainsi les Y.W.C.A., les dames auxiliaires, les crèches et les orphelinats font partie de cet ensemble de même que les associations de veuves, de célibataires et de femmes seules. La principale fonction des dames auxiliaires de l'hôpital Saint-Joseph de la Providence consiste à "contribuer au bien-être des malades" et celles des dames auxiliaires de l'hôpital Marie-Enfant est de "venir en aide aux pauvres et aux nécessiteux". L'association des femmes célibataires contribue à "établir et administrer des services d'assistance et de protection pour les femmes célibataires".

Les associations de services sanitaires désignent toute association dont l'action s'accomplit dans le secteur de la santé et dans un contexte institutionnel. Le Herzl Hospital and Dispensary et l'Hôpital des Soeurs de la Charité offrent des services sanitaires. Comme il fut déjà mentionné, nous avons placé les associations de dames auxiliaires d'hôpitaux parmi les associations d'aide et de soutien car elles n'interviennent pas directement sur la santé des individus. Il faut par

ailleurs souligner que plusieurs associations de services sanitaires sont souvent nées de l'initiative de religieuses.

Les associations de services publics ont comme principale fonction d'offrir à la population en général des services précis comme le font la Société des infirmières visiteuses et l'Ordre des infirmières Victoria; la première veut "établir et maintenir des services d'infirmières visiteuses dans la Province de Québec" et la seconde désire "maintenir et développer des services de visites et de soins à domicile". L'une dessert plutôt le milieu francophone, l'autre le milieu anglophone. Nous incluons aussi dans cette rubrique les institutions d'enseignement. Plusieurs couches de la population recourent aux services des associations ayant des fonctions collectives.

Enfin les associations de promotion et de formation traditionnelles de la femme et de la jeune fille veulent surtout mettre de l'avant le rôle traditionnel de la femme . Généralement francophones, ces associations comme par exemple la Fédération des canadiennes françaises catholiques de Sherbrooke " regroupent les Canadiennes-françaises catholiques en vue de former par l'union leur action dans la famille et dans la société..."

Les associations répondant à des préoccupations individuelles comprennent les associations d'expression, 13.4%; de défense d'intérêts professionnels, 9.4%; et de sociabilité, 5.9%. Le principal objectif des associations d'expression est "l'initiation, la formation ou la participation de l'individu à des disciplines ou des pratiques spécialisées" (3). S'y retrouvent des associations sportives et une profusion de corps de majorettes qui veulent "développer chez nos étudiantes un esprit de discipline, agrémenter les différents spectacles patriotiques, sportifs et sociaux".

Les associations de défense d'intérêts professionnels regroupent des associations d'infirmières, d'enseignantes, de secrétaires, de femmes de carrières ou d'affaires. Ainsi, en 1937, la principale fonction de l'Ordre des gardes-malades du Québec est de réunir "en association les gardes-malades ayant suivi avec succès le cours de garde-malade..., d'ouvrir des cercles pour développer la profession de garde-malade". Habituellement les associations d'infirmières et d'enseignantes assumaient aussi une fonction secondaire de secours mutuel.

Peu d'associations organisent leur action autour de la fonction de sociabilité. La plupart d'entre elles favorisent surtout le développement de relations sociales entre les membres à l'intérieur de clubs d'échanges et de rencontres.

C'est ce que font le Tétreault Women's Club et le Cercle social féminin de Ville Mont-Royal en "favorisant les relations sociales et amicales entre les membres".

Enfin, 2.8% des associations exercent des fonctions autres que celles que nous venons d'énumérer. Il s'agit surtout d'associations politiques ou de communautés religieuses à vocation particulière. Bien que nous n'ayons retenu que la fonction principale de chaque association, certaines, parmi les plus anciennes, vont jusqu'à en promouvoir trois. La majorité d'entre elles, 70.4%, se limite, du moins dans leur déclaration officielle, à une fonction, 24.9% en assument deux et 4.7% trois. Les associations préfèrent alors, et de loin, concentrer leur action sur une seule fonction. Il est probable aussi que les associations plus anciennes soient davantage multifonctionnelles et les plus récentes unifonctionnelles. C'est d'ailleurs un fait observé par A. Meister "que celui du passage de la multifonctionnalité des associations à des activités purement unifonctionnelles" (4).

Dans l'ensemble, les fonctions des associations féminines reflètent des intérêts traditionnellement liés au domaine féminin et comme il le fut mentionné auparavant, les premières associations féminines étaient avant tout orientées vers l'aide et le soutien aux plus démunis. Ce n'est que vers la fin du

dix-neuvième siècle que leurs fonctions se sont diversifiées.

TABLEAU 1

LES FONCTIONS

FONCTIONS	%
collectives	aide et soutien 37.8%
	services publics 11.4
	services sanitaires 11.0
individuelles	promotion et formation 8.7
	expression 13.4
	défense d'intérêts professionnels 9.4
	sociabilité 5.9
Total	100.

3.1.2 Les secteurs d'intervention

Nous avons appelé secteurs d'intervention le domaine dans lequel une association entend réaliser son action. Deux grands secteurs mobilisent surtout les associations, le secteur social en attire 75.4% et le culturel 53.6%.

TABLEAU 2

SECTEURS D'INTERVENTION *

SECTEURS	%
social	75.4
culturel	53.6
idéologique	9.9
économique	7.5
non-relié	2.0
rural-urbain	1.2
Total	149.6

* Une association peut intervenir dans plus d'un secteur, c'est pourquoi le total est supérieur à 100%.

Dans le secteur social prennent place les associations de services sociaux (52%) et de santé (23.4%). Les associations de santé dispensent des soins de santé en milieu institutionnel ou bien gèrent des équipements de santé. Les associations de services sociaux voient à la correction de dysfonctionnements sociaux (pauvreté, alcoolisme...), aident les plus démunis par du secours direct ou indirect et offrent des services d'hébergement à diverses populations. Parmi les nombreuses associations de ce genre retenons l'Asile des dames protestantes de Québec, La Société protectrice des femmes et des enfants et la Société charitable des dames catholiques.

Dans le secteur culturel se retrouvent toutes les associations reliées aux loisirs (23.8%), à l'éducation (scolaire, permanente, civique ou religieuse) (9.5%), aux activités d'échanges et de rencontres (7.1%) et à la culture cultivée (2.4%) (peinture, musique, expositions).

Certains secteurs intéressent moins les associations, en particulier ceux du travail (7.5%) et de l'idéologie (9.9). Ce dernier secteur regroupe les organisations qui travaillent à la poursuite d'un idéal collectif ou autre. Les secteurs les moins investis par les mouvements féminins (économique, rural, politique) se situent dans des domaines où les femmes sont traditionnellement absentes. Nous supposons toutefois

que l'augmentation du nombre de femmes sur la marché du travail a probablement favorisé le développement d'associations reliées au secteur du travail.

3.1.3 Les catégories de clientèle

La clientèle des associations féminines peut se définir à partir de critères socio-démographiques, économiques (âge, sexe, revenu, état civil) ethniques, par l'idenfication de populations spéciales, marginales ou d'intérêts particuliers. Les groupes visés sont très diversifiés: femmes, jeunes filles, vieillards, veuves.

TABLEAU 3
CATEGORIES DE CLIENTELES VISEES

CATEGORIES	%
Groupes marginaux	28.9
Age	28.9
Sexe	15.8
Autres	6.7
Personnes seules	2.4
Groupes familiaux	0.8
Collectivité	0.8
Total	100.

Dans notre étude, les principales catégories auxquelles les associations féminines se sont intéressées sont: les groupes marginaux (28.9%), les filles , les femmes et les malades.

Aux associations s'adressant exclusivement aux femmes se superposent généralement les groupes d'âge, elles rejoignent alors les jeunes filles, les jeunes femmes ou les femmes. Les associations se consacrant aux malades s'occupent aussi bien de malades chroniques séjournant dans un établissement de soins que de malades à domicile, sans distinction de sexe. Près de la moitié des associations (46.5%) s'adresse à une clientèle exclusivement féminine et 53.5% desservent des clientèles définies autrement que par l'appartenance au sexe féminin. Ces dernières oeuvrent auprès des défavorisés (28.9%) et de la population en général (2.7%). Enfin, dans 5.9% des cas, nous n'avons pas pu identifier clairement la clientèle. Les associations féminines définissent rarement leur clientèle en fonction d'un seul et unique critère mais greffent plutôt plusieurs critères secondaires autour d'un critère principal.

3.1.4 Les niveaux d'intervention

La grande majorité des associations féminines, 77.1%, préfèrent concentrer leur action au niveau strictement local, c'est-à-dire qu'elles agissent à l'intérieur des limites d'une localité. Parmi les associations restantes (22.9%), 11.5% agissent au niveau provincial seulement. Si on ajoute à cela les associations strictement régionales (1.6%), nous avons 90.2% des associations féminines qui n'interviennent qu'à un

niveau et 9.8% qui sont dans des sections locales ou québécoises d'associations régionales, québécoises, canadiennes ou internationales. Parmi celles qui entretiennent des liens avec des niveaux supérieurs, 5% sont des associations québécoises et 4.8% sont des organisations canadiennes ou internationales. Les associations féminines préfèrent, comme on peut le constater, ne dépendre d'aucune association.

TABLEAU 4
NIVEAUX D'INTERVENTION

NIVEAUX	%
Local	77.1
Québécois	11.5
Local-québécois	4.2
Local-canadien	2.4
Local-international	1.6
Régional	1.6
Local-régional	0.8
Québécois-inter.	0.8
Total	100.

3.1.5 Le degré d'ouverture

Le degré d'ouverture d'une association permet d'évaluer son caractère d'exclusivité ou de non-exclusivité. Une association qui ne dessert que ses membres est considérée comme fermée: membres et clientèle se confondent. C'est le cas de

29.6% des associations féminines. Par ailleurs, les associations ouvertes (64.9%) n'exigent pas des personnes à qui elles s'adressent qu'elles en soient membres et en principe n'importe qui peut utiliser leurs services. Entre ces deux formules nous retrouvons les associations partiellement ouvertes (5.5%). Celles-ci s'appliquent, tout d'abord, à satisfaire leurs membres tout en offrant des services à l'extérieur ou en acceptant, occasionnellement, des non-membres.

TABLEAU 5

DEGRE D'OUVERTURE

DEGRE	%
Ouvert	64.9
Fermé	64.9
Part. ouvert	5.5
Total	100.

En partant de l'univers considéré, il est permis d'avancer qu'en règle général les associations professionnelles sont fermées, les associations d'aide et de soutien, de services publics et de services sanitaires sont ouvertes et que les associations de sociabilité sont quelques fois partiellement ouvertes.

3.1.6 Le degré d'unité

Le degré d'unité d'une association apporte un complément d'informations en précisant le type de membership de cette dernière : 95.2% des associations fonctionnent selon un mode unitaire, c'est-à-dire qu'elles recrutent seulement des individus. Les autres relèvent soit d'associations fédératives (4%) ou confédératives (0.8%). Une association peut être à la fois de type unitaire et en même temps être une section locale d'une association.

TABLEAU 6

DEGRE D'UNITE

DEGRE	%
Unitaire	95.2
Fédératif	4.0
Confédé.	0.8
Total	100.

Il semblerait à la lecture des résultats que la grande majorité des associations féminines fondées avant 1971 ne manifeste pas de volonté de regroupement. Il faut toutefois signaler que certaines associations, tout en fonctionnant selon le type fédératif, n'en ont pas adopté le mode d'incorporation. C'est le cas notamment du Cercle des fermières et de

l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS).

3.1.7 Les relations avec les institutions

Lors de la présentation du cadre d'analyse, il fut mentionné que plusieurs associations féminines n'existent que par la volonté expresse de l'Eglise. Cette partie entend traiter des relations qui existent entre certaines associations et différentes institutions.

Parmi l'ensemble des associations recensées, 54.2% n'entre tiennent aucun lien officiel avec une institution et 45.8% en ont principalement avec l'Eglise (26.8%) et des hôpitaux (9.9%). Sous le terme d'Eglise est réuni tout ce qui touche l'action catholique, l'action protestante et juive, les communautés religieuses, l'action chrétienne et le culte catholique. La création d'associations féminines est une initiative commune aux Eglises catholique et protestante; elles ont toutes les deux participé activement à la fondation de plusieurs associations d'aide et de soutien et de services sanitaires.

Plusieurs associations reliées à un organisme public relèvent du milieu hospitalier et ont une fonction d'action sociale. Ce sont principalement des associations de dames auxiliaires. Ainsi celle de l'hôpital Saint-Louis se dévoue

à "promouvoir les activités de l'hôpital Saint-Louis" tout en assurant une présence auprès des malades. Cette analyse des relations que les associations entretiennent ou non avec les institutions démontre bien que, selon les propos d'Albert Meister, les associations volontaires sont soumises à la pénétration de la société globale, c'est-à-dire qu'elles sont au centre de la dynamique société civile - société politique.

Les principales tendances des associations féminines, la place qu'elles occupent, leurs moyens d'action, leurs intérêts et les clientèles qu'elles desservent sont maintenant mieux connus. De plus, elles privilégièrent les fonctions collectives d'aide et de soutien, de services sanitaires et de services publics. Très attachées à leur autonomie, ces organisations interviennent surtout auprès des défavorisés et dans le périmètre d'une localité. Toutes ces caractéristiques reflètent les intérêts et les intentions des fondateurs et fondatrices d'associations féminines.

3.2 Les fondateurs et les fondatrices

Cette étude des formes associatives sera complétée par l'analyse, dans un premier temps, des caractéristiques socio-démographiques et socio-professionnelles des fondateurs et fondatrices, dans un deuxième temps notre attention se portera sur

la répartition spatiale des associations féminines. Tout au long, nous utiliserons une périodisation propre au phénomène associatif en établissant des strates temporelles créées à partir de l'importance numérique relative des fondations d'associations. Bien que le procédé donne des strates inégales dans le temps, il n'en constitue pas moins un indicateur de la croissance du phénomène associatif. Nous avons ainsi obtenu les cinq strates suivantes:

TABLEAU 7

PERIODISATION DES ASSOCIATIONS

PERIODE	N.ASSO	N.ANNES	% ASSO.	N.ASSO/ANN.
1833-1922	47	89	18.5	0.5
1923-1944	49	23	19.3	2.1
1945-1961	50	17	19.7	2.9
1962-1965	51	4	20.1	12.8
1966-1971	57	6	22.4	9.5
Total	254	138	100.	

La première période, de 1833 à 1922, représente la genèse des associations, la naissance du mouvement associatif féminin. La seconde, de 1923 à 1944 et la troisième de 1945 à 1961 constituent l'ère de démarrage et finalement les deux dernières se caractérisent par l'expansion associative.

Une fois les strates temporelles déterminées, nous avons relevé, à partir des lettres patentes, les caractéristiques socio-démographiques et socio-professionnelles des fondateurs et fondatrices d'associations volontaires féminines. Les noms et prénoms ont servi à déterminer le genre et l'origine ethnique tandis que nous avons codé les professions et les occupations mentionnées à l'aide de la Classification type des professions de 1980 de Statistique Canada.

3.2.1 Caractéristiques socio-démographiques

La fondation d'associations volontaires féminines n'est pas une initiative réservée aux femmes; plusieurs ont été créées en coopération avec des hommes tandis qu'un certain nombre d'entre elles n'ont vu le jour que par l'intervention masculine. Les fondateurs et fondatrices d'associations féminines se répartissent de la façon suivante: 80.7% sont de sexe féminin et 19.3% de sexe masculin. Cette distribution a toutefois varié. Ainsi, entre 1923 et 1965, la présence des hommes s'avère relativement discrète en allant de 9.5% à 18.1% alors qu'elle compte pour 23.9% entre 1833 et 1922 et pour 30% entre 1966 et 1971. La première et la dernière période atteignent des taux plus élevés d'associations exclusivement masculines (23.9 et 22.8%) et mixtes (13% et 15.8%) et un taux relativement bas d'associations strictement

féminines (63.1% et 61.4%). En se basant sur le nombre total de fondateurs et fondatrices les hommes représentent 19.3% et les femmes 80.7%. Leur présence au sein des associations est la suivante: 70.5% des associations ne comprennent que des femmes, 10.2% que des hommes et 19.3% des hommes et des femmes.

TABLEAU 8

PROPORTION DE FONDATEURS ET FONDATRICES

SEXE	1833-1922	1923-1944	1945-1961	1962-1965	1965-1971
%					
Masc.	23.9	9.5	12.1	18.1	30.
Fem.	76.1	90.5	87.9	81.9	70.
 Total : Masc.: 19.3% Fem.: 80.7%					

TABLEAU 9

COMPOSITION DES ASSOCIATIONS

SEXE	1833-1922	1923-1944	1945-1961	1962-1965	1966-1971
%					
Masc.	23.9	16.	10.	23.5	22.8
Fem.	63.1	80.	84.	64.7	61.4
Mixte	13.	4.	6.	11.8	15.8
Total	100.	100.	100.	100.	100.

Plusieurs raisons, dont l'incapacité juridique de la femme mariée, peuvent expliquer la présence d'hommes lors de la création d'associations volontaires féminines. En effet, jusqu'en 1964, une femme mariée devait toujours, lors d'une demande de lettres patentes, être dûment et spécifiquement autorisée par son mari, quelque soit le régime matrimonial des époux. Devant cette obligation légale il est permis de se demander jusqu'à quel point, particulièrement entre 1833 et 1922, les maris ne se seraient pas substituer à leurs épouses lors de la fondation d'associations féminines.

"Cette incapacité légale pose aussi de lourds problèmes aux femmes qui sont impliquées dans des œuvres de charité. Leurs maris doivent sans cesse s'igner pour elles; on comprend aisément l'absurdité d'une telle situation. Pour y remédier il faut prévoir dans les lois d'incorporation de certaines associations que les femmes mariées membres du conseil d'administration puissent agir comme telles sans y être autorisées par leur mari. C'est le cas, en 1841 de l'Asile de Montréal pour les orphelines et de L'Asile de Montréal pour les femmes agées et infirmes" (5).

D'autre part, la lecture des lettres patentes indique qu'une fois l'association créée certains fondateurs s'emparent d'en confier la gestion quotidienne à un comité de dames bénévoles, c'était d'ailleurs une pratique relativement fréquente au début et certains comités de dames avaient même leurs propres lettres patentes comme par exemple, le Comité

de régie de l'hospice de la maternité de Montréal. De plus la chercheure a remarqué que, lorsqu'il n'y avait qu'un seul homme parmi les fondateurs et fondatrices, ce dernier exerçait souvent une profession juridique: on devait alors lui confier les démarches inhérentes à l'obtention d'une charte.

La volonté de l'Eglise au dix-neuvième siècle d'assumer le contrôle de la charité et du bénévolat, particulièrement à Montréal, a été évoqué précédemment. Cette sphère d'activités relevant généralement d'associations volontaires, le moyen d'en garder le monopole et le contrôle consistait pour l'Eglise à organiser elle-même ces associations par l'intermédiaire du clergé et des communautés religieuses ou encore à pénétrer les associations laïques en leur proposant les services d'un aumônier.

L'ensemble de ces explications convient surtout pour la période 1833-1922 mais moins pour les plus récentes où le nombre de fondateurs masculins augmente de 17.9% en dix ans et dépasse ainsi le taux initial. Cette augmentation de nombre de fondateurs coïncide avec le développement accéléré des associations féminines et s'explique peut-être par le fait que les fondateurs d'associations féminines se recrutent parmi les couches socio-professionnelles les plus favorables à l'émancipation féminine.

3.2.2 L'état civil des fondatrices

Si les lettres patentes informent généralement de l'état civil des fondatrices, il faut signaler que lorsque ces lettres s'obtenaient par une loi spéciale, cette information manquait quelque fois. Parmi les fondatrices dont l'état civil est connu, plus de la moitié (52.9%) est mariée, 24.1% ont choisi le célibat, 15.7% la vie religieuse et 7.3% ont déjà été mariées. Un examen détaillé de l'état civil des fondatrices indique que les changements les plus importants se réalisent surtout chez les femmes mariées.

TABLEAU 10

ETAT CIVIL DES FONDATRICES

ETAT CIVIL	1833-1922	1923-1944	1945-1961	1962-1965	1966-1971
		%			
Mariées	60.4	42.	32.7	56.8	72.
Déjà mariées	5.2	8.8	7.9	5.9	8.8
Célibataires	17.2	27.3	26.7	34.6	15.4
Religieuses	17.2	21.9	32.7	2.7	3.8
Total	100.	100.	100.	100.	100.

Entre 1966 et 1971, le taux de participation de la femme mariée a atteint, chez les associations féminines, son maximum soit 72% tandis que celui des religieuses se maintient depuis 1962 entre 2.7% et 3.8%. Cette chute du taux de participation religieuse correspond d'assez près à l'augmentation du nombre des départs dans les communautés religieuses.

"A partir de 1900, le nombre de religieuses est en augmentation constante jusqu'en 1961. Mieux le pourcentage d'augmentation est même en progression jusqu'en 1941 si on excepte un bref ralentissement entre 1911 et 1921" (6).

"Ce n'est probablement pas par hasard que cette période est celle des désertions religieuses. La laïcisation de la société québécoise est contemporaine des bouleversements de l'Eglise catholique après Vatican II. On assiste alors au phénomène des départs dans les rangs du clergé et dans les diverses communautés religieuses" (7).

Les femmes mariées auraient-elle comblé le vide laissé par la chute des vocations religieuses?

3.2.3 Caractéristiques ethniques

Il a fallu, dans un premier temps, reconstituer le tableau général des caractéristiques ethniques des associations.

Dans 55% des cas, les fondateurs et fondatrices portent un

patronyme francophone, 42.3% affichent un patronyme anglophone et 2.2% un nom à consonnance allophone. Par ailleurs leur représentation dans les associations se fait ainsi: 61.8% des associations féminines ne comprennent que des francophones, 21.7% que des anglophones, 2% seulement des allophones. Enfin 14.5% d'entre elles comprennent plusieurs ethnies (anglaise, italienne, grecque). En utilisant la langue de la dénomination sociale, les proportions changent ainsi: 63.9% des associations portent une dénomination sociale unilingue francophone, 24.4 % utilisent une dénomination unilingue anglophone, 5.9% ont choisi une dénomination bilingue (anglais-français, anglais-italien) et 0.4% portent une dénomination allophone.

TABLEAU 11

ORIGINE ETHNIQUE DES FONDATEURS ET FONDATRICES

ETHNIE	1833-1922	1923-1944	1945-1961	1962-1965	1966-1971
Franc.	50.	56.	80.	76.5	86.
Angl.	47.8	38.	18.	21.6	12.3
Allo.	2.2	6.	2.	1.9	1.7
Total	100.	100.	100.	100.	100.

Une comparaison entre les pourcentages concernant l'origine ethnique des fondateurs et fondatrices et ceux de l'ensemble de la population du Québec démontre que ce n'est qu'à partir de 1945 que les proportions sont respectées:

TABLEAU 12

LA POPULATION QUEBECOISE SELON L'ORIGINE ETHNIQUE*

ETHNIE	1871	1901	1911	1921	1931	1941	1951	1961	1971
Franc.	78.	80.2	80.	80.	79.	80.9	82.	80.6	79.
Angl.	20.4	17.5	15.9	15.1	15.1	13.6	12.1	10.8	10.6
Allo.	1.6	2.3	4.1	4.9	4.9	5.5	5.9	8.6	10.4
Total	100.	100.	100.	100.	100.	100.	100.	100.	100.
* Source: Réjean Lachapelle et Jacques Henripin. <u>La situation démographique au Canada: évolution passée et prospective</u> . Institut de recherches politiques, Montréal, p338.									

Nous observons une sur-représentation de la population anglophone de 1833 à 1944 et une sous-représentation après 1945. Comme 66.9% de toutes les associations recensées ont leur siège social à Montréal il a paru intéressant d'isoler celles de la région de Montréal et de les comparer à la population de la région. Il faut toutefois faire cette

comparaison avec une certaine réserve car les résultats décrivent plusieurs années à la fois alors que les références statistiques utilisées ne décrivent qu'une année. Malgré cette contrainte, ces références peuvent servir de sources de comparaison valables.

TABLEAU 13

MONTREAL

ORIGINE ETHNIQUE DES FONDATEURS (H & F)

ETHNIE	1833-1922	1923-1944	1945-1961	1962-1965	1966-1971
%					
Franc.	27.3	32.7	64.8	74.	77.8
Angl.	69.9	62.5	33.6	22.1	20.3
Allo.	2.8	4.8	1.6	3.9	1.9
Total	100.	100.	100.	100.	100.

TABLEAU 14

ORIGINE ETHNIQUE DE LA POPULATION DE MONTREAL*

ETHNIE	1921	1931	1941	1951	1961	1971
%						
Franc.	70.1	68.7	71.	72.8	70.8	70.5
Angl.	21.6	21.5	21.5	21.2	20.2	18.4
Allo.	8.3	9.8	7.5	6.	9.	11.1
Total	100.	100.	100.	100.	100.	100.

Entre 1833 et 1922, seulement 27.3% des fondateurs et fondatrices étaient francophones alors que la population l'était à 70.1%. Les résultats se ressemblent pour la période 1923-1944. Ce n'est qu'après la deuxième guerre mondiale que les proportions changent et à partir de 1962, environ, que l'origine ethnique des fondateurs et des fondatrices est proportionnelle à l'origine ethnique de la population de Montréal. Au début les anglophones fondaient plus d'associations que les francophones en ce qui concerne l'agglomération montréalaise.

Les études sur la question démontrent que les personnes les plus susceptibles de fonder une association appartiennent surtout à de catégories socio-professionnelles de niveau supérieur. La répartition, pour la région administrative de Montréal, des fondateurs et fondatrices d'associations selon leur origine ethnique confirme tout à fait cette observation. En effet, au début de l'urbanisation, les anglophones détiennent, à l'intérieur des catégories socio-professionnelles élevées, la majorité des postes (professions libérales, industriels, hommes d'affaires) et se recrutent en grande partie dans la bourgeoisie:

"On peut cependant distinguer deux niveaux ou couches au sein de cette classe. Il y a d'abord la grande bourgeoisie... Ses membres sont majoritairement anglo-écossais, bien que des bourgeois d'autres origines, dont quelques Canadiens-français, réussissent à

s'intégrer dans le groupe . Les Donald Smith, Hugh Allan, Georges Stéphen, William Macdonald, Louis-Joseph Forget en sont d'éminents représentants" (8).

Mais la majorité des effectifs de la bourgeoisie se retrouve au sein d'une autre couche, celle de la moyenne bourgeoisie:

"La composition ethnique de la moyenne bourgeoisie paraît être plus diversifiée que celle de la grande bourgeoisie. Certes, on y retrouve un fort contingent d'Anglais et d'Ecossais, mais on y remarque également une présence significative d'hommes d'affaires canadiens-français impliqués dans tous les secteurs de l'activité économique. Le phénomène typiquement nord-américain de l'avocat brasseur d'affaires est bien visible à ce niveau. On assiste très nettement à l'affirmation d'une présence canadienne-française au sein de la bourgeoisie. Tout en étant bien inférieure au pourcentage des francophones dans l'ensemble de la population, cette participation n'est pourtant pas négligeable" (9).

Enfin la petite bourgeoisie composée surtout de commerçants et de petits entrepreneurs a la particularité d'imposer

"une présence massive dans l'ensemble des institutions qui encadrent la société québécoise: les parlements, les conseils municipaux, les commissions scolaires, les fabriques, les sociétés de charité et les autres organisations volontaires. Elle y monopolise assez facilement les postes électifs. Elle a donc un rôle essentiel d'encadrement aussi bien dans les villes que dans les campagnes" (10).

Cette présence massive des anglophones au sein des associations montréalaises s'atténue progressivement après 1960.

Le développement d'une bourgeoisie francophone (moyenne et petite), composée non seulement de représentants des professions libérales mais aussi de personnes issues de milieux financiers et d'affaires peut expliquer l'augmentation du nombre de francophones au sein des associations montréalaises. En fait, après 1960, anglophones et francophones représentent, dans le mouvement associatif, leur poids démographique respectif. Il est permis de supposer que l'augmentation du nombre d'associations féminines francophones à Montréal s'est faite concurremment à l'augmentation du nombre de francophones au sein des catégories socio-professionnelles supérieures. Quant à la situation des femmes allophones, elle correspond à celle que les études et les journaux nous décrivent, à savoir que leur bas niveau de scolarité et par conséquence leurs faibles revenus réduisent leur possibilité d'intégration à la société québécoise en les confinant aux emplois les plus mal rémunérés et les moins prestigieux. La faible présence des allophones dans les associations volontaires féminines n'est que le résultat de cette conjoncture.

Si à première vue les différentes ethnies ont peu tendance à s'unir pour fonder des associations, les données de cette étude démontrent que chaque communauté ethnique préfère développer et contrôler son propre réseau d'associations.

Ainsi les associations francophones desservent les francophones et il en est de même pour les autres communautés. A côté des réseaux unilingues anglophones et francophones, les associations mixtes en constituent un troisième. Les relations entre ces réseaux sont relativement rares et davantage le fait des intérêts de classe qui réunissent anglophones et francophones dans des organisations mixtes. A la lecture des chartes il ressort que ces associations mixtes sont surtout formées de membres de la bourgeoisie (11).

En résumé, les associations féminines nées entre 1833 et 1971 sont des associations ethniques, c'est-à-dire, des associations dont le leadership est soit francophone soit anglophone, quelquefois mixte mais rarement allophone. Elles sont aussi fortement divisées en terme de classes.

3.2.4 Les caractéristiques socio-professionnelles

Dès le début des associations féminines, les ménagères ont joué un rôle de premier plan qui s'est toujours maintenu. Entre 1833 et 1922, elles sont, de loin, les principales fondatrices d'associations féminines avec un taux de 85.5% par rapport à l'ensemble des fondatrices. Mais dans les périodes suivantes leur monopole se perd au profit surtout des femmes détenant un certain niveau de savoir et qui se définissent non plus comme des ménagères mais comme des femmes qui occupent

une profession (32.6%) et aussi, dans une moindre mesure, au profit d'employées de niveau subalterne (9.3%). Cette tendance se poursuit et se consolide de 1945 à 1971, période où les femmes exerçant une profession se partagent la création de plusieurs nouvelles associations. La présence des professionnelles est dans l'ensemble nettement plus forte que celles des autres femmes sur le marché du travail.

TABLEAU 15

EVOLUTION DE L'OCCUPATION OU DE LA PROFESSION DES FONDATRICES

OCC/PROF	1833-1922	1923-1944	1945-1961	1962-1965	1965-1971
%					
Prof/cad.	14.4	32.6	47.9	21.3	26.2
emp/ouv.	0	9.3	9.9	32.7	14.1
ménagères	85.6	56.9	41.7	44.6	59.7
autres	0	1.2	0.5	1.4	0
Total	100.	100.	100.	100.	100.

Entre 1923 et 1945, les enseignantes, les infirmières et les secrétaires fondent leurs premières associations professionnelles.

Les femmes dont le mari occupe un poste élevé fondent davantage d'associations que celles dont le mari travaille comme employé de commerce, de bureau ou comme ouvrier.

TABLEAU 16

EVOLUTION DE LA PROFESSION DES MARIS *

OCC/PROF	1833-1922	1923-1944	1945-1961	1962-1965	1966-1971
%					
Prof/cad.	77.4	93.3	92.3	66.7	100.
Emp/ouvr.	22.6	6.7	7.7	33.3	0
Autres	0	0	0	0	0
Total	100.	100.	100.	100.	100.

* L'interprétation de ces résultats requiert une certaine réserve car nous n'avions que 109 professions sur une possibilité de 474.

Il en est de même en ce qui concerne les fondateurs d'associations féminines, ceux qui se retrouvent dans la catégorie supérieure participent davantage à la mise sur pied d'associations féminines que les travailleurs subalternes. Hommes ou femmes les personnes appartenant à la catégorie socio-professionnelle supérieure sont définitivement plus susceptibles de fonder une association que ceux et celles faisant partie de la catégorie inférieure. De plus, selon les données, elles se

regroupent généralement entre gens de même niveau professionnel, c'est-à-dire que, dans une même association, le niveau professionnel tend fortement vers l'homogénéité. Cette conclusion rejoint celle d'une étude citée par L. Dion:

"A Jonesville, la grande majorité des membres se recrute au sein d'une seule des cinq strates sociales... A Squirebridge, moins de la moitié des cent trente-cinq associations sont constituées de membres issus des trois strates - supérieure, moyenne, inférieure - retenues pour les fins de l'analyse. Même dans ces associations, la majorité des membres viennent d'une seule strate tandis que, dans plus de la moitié des associations la plupart des membres sont tirés d'une seule strate" (12).

La très forte représentation, chez les associations féminines, de la catégorie socio-professionnelle supérieure n'est pas un phénomène unique aux associations féminines.

"Il se dégage de la plupart des études que les personnes des classes supérieures, non seulement appartiennent davantage aux associations volontaires que les personnes d'autres catégories sociales, mais encore occupent plus souvent les postes de direction" (13).

3.3 La répartition spatiale

La répartition spatiale des associations révèle le caractère spécifiquement urbain des ces dernières. En effet, une fois regroupées à l'intérieur de leur région économique respective, les associations féminines se concentrent

massivement dans la région de Montréal et du Montréal métropolitain, 66.5%, et dans une moindre mesure dans les régions de Québec, 9.8%, de Trois-Rivières, 5.5%, et des Cantons de l'est, 4.7%. Cette répartition géographique des associations féminines donne une idée toute relative de leur importance dans chaque région, c'est pourquoi elles sont réunies par période de naissance et par région économique.

TABLEAU 17

PERIODE DE NAISSANCE ET REGION ECONOMIQUE DES ASSOCIATIONS

REGION	1883-1922	1923-1944	1945-1961	1962-1965	1966-1971
%					
Gaspésie	4.3	0	2.	5.9	12.3
Rive-sud					
Saguenay	2.2	0	6.	3.9	3.5
Lac Saint-Jean					
Québec	17.5	8.	4.	9.8	10.5
Trois-Rivières	4.3	2.	4.	9.8	7.
Cantons de l'est	6.5	4.	6.	3.9	3.5
Montréal métro	60.9	82.	66.	45.2	31.6
Montréal	4.3	0	8.	17.6	19.3
Outaouais	0	4.	0	3.9	5.3
Abitibi	0	0	2.	0	0
Témiscamingue					
Nouveau-Québec	0	0	2.	0	7.
Côte-Nord					
Total	100.	100.	100.	100.	100.

En 1921, la région du Montréal métropolitain draine environ 32.2% de la population québécoise et 60.9% de toutes les associations féminines québécoises qui ont été recensées. De 1923 à 1944, cette même région représente 35% de la population et attire 82% des associations féminines. Même si progressivement la proportion d'associations installées à Montréal diminue, il n'en demeure pas moins que 31.6% de toutes les associations féminines créées entre 1866 et 1971 installent encore leur siège social à Montréal ou dans le Montréal métropolitain. Ce n'est pas seulement l'importance numérique d'une population qui favorise le développement d'associations mais surtout son caractère urbain. Par région urbaine il faut entendre une région ayant une ou plusieurs villes qui comportent une certaine concentration de population. Les régions de Trois-Rivières et des Cantons de l'est sont, comme Montréal et Québec, des exemples de régions urbaines. Une région rurale, quant à elle, présente un habitat relativement dispersé et peu concentré. C'est le cas, entre autres, de la Gaspésie et de l'Abitibi.

Jusqu'en 1945, les associations volontaires se sont d'abord établies dans les régions ayant des centres urbains industrialisés (Montréal, Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke). Plus tard, bien que surtout présentes en milieu urbain, les associations féminines se sont progressivement implantées en milieu rural. Ainsi, avant 1945, 5.2% des associations sont en milieu

rural et 94.8% en milieu urbain. Après cette date, les associations s'établissent en milieu rural dans 18.1% des cas et en milieu urbain dans 81.9% des cas. Nous assistons alors à un phénomène de rayonnement des associations qui se diffusent en cascades de la ville au village, du village au milieu rural. Le village devient un élément médiateur entre la campagne et la ville. Il n'en demeure pas moins que le phénomène associatif demeure avant tout un phénomène urbain. Quelle que soit la distribution de la population québécoise, surtout rurale avant 1911 et davantage urbaine après, les associations volontaires féminines demeurent concentrées, non seulement dans les régions urbaines mais aussi dans les villes ayant connu une industrialisation rapide. Ainsi les villes de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Shawinigan, Grand-Mère et Sherbrooke ont recruté 62.3% des associations dont 48.8% pour la ville de Montréal seulement.

CHAPITRE IV

LES TRANSFORMATIONS DES ASSOCIATIONS

Après avoir décrit, dans le chapitre précédent, les différentes formes associatives, nous abordons maintenant leur analyse diachronique.

4.1 1833-1922: Des associations surtout charitables

4.1.1 Les fonctions

Les premières associations féminines représentent le type même des organisations bienfaisantes et charitables que fondent les femmes de la bourgeoisie pour le soulagement des couches défavorisées.

Parmi les associations féminines recensées entre 1833 et 1922, 80.4% d'entre elles exercent avant tout des fonctions d'aide et de soutien et de services sanitaires. Cette fonction d'aide et de soutien, tout d'abord limitée à l'apport de secours matériel vers les nécessiteux, s'est, vers 1870, élargie pour favoriser l'accueil et l'encadrement des jeunes immigrantes qui arrivent en ville. Ainsi l'Association chrétienne des jeunes femmes de Montréal (YWCA) indique dans sa charte qu'elle a comme but:

"de donner asile aux jeunes femmes qui arrivent de l'étranger, de leur procurer le couvert, la nourriture et de l'emploi et de s'occuper de leur bien-être temporel et moral en mettant à leur disposition une salle de lecture et des livres pour les jeunes femmes".

TABLEAU 18

LES FONCTIONS DES ASSOCIATIONS: 1833-1922

FONCTIONS	%
Aide et soutien	43.4
Services sanitaires	37.0
Services publics	15.2
Promotion et formation	2.2
Intérêts professionnels	2.2
Expression	0
Sociabilité	0
Total	100.

D'autres associations de la même époque accueillent et éduquent les orphelins; les dames de l'Asile de Montréal pour les orphelins catholiques romains s'occupent des francophones catholiques et celles du Montreal Protestant Orphan Asylum prennent en charge les anglophones protestants.

L'intervention du gouvernement se limitant à quelques octrois et étant de toute façon presque systématiquement rejetée, les associations de services sanitaires assument, généralement seules, la responsabilité des soins de santé. Les services dispensés par ces associations s'adressent aux défavorisés tant au point de vue matériel que physique. Les associations féminines qui ne s'occupent ni de services sanitaires ni d'aide et de soutien offrent, dans une proportion de 15.2%, des services publics dans le domaine de l'éducation. Une seule association oeuvre à la promotion et à la formation traditionnelles de la femme et de la jeune fille et il s'agit de la Fédération des Canadiennes-françaises catholique de Sherbrooke qui se propose de préserver la famille et la société canadienne-française.

4.1.2 Les fondateurs et les fondatrices

La composition des associations féminines respecte assez fidèlement la hiérarchie sociale existante. Les femmes dont le mari appartient aux catégories professionnelles supérieures (hommes d'affaires, commerçants, industriels, avocats et médecins) se dévouent auprès des pauvres au sein de leurs propres associations. Les femmes des autres classes sociales sont pratiquement absentes du mouvement associatif féminin. Tous les hommes fondateurs d'associations féminines

appartiennent aux catégories socio-professionnelles supérieures et font partie de la bourgeoisie. Parmi les fondatrices d'associations féminines, les ménagères se retrouvent majoritairement dans des associations d'aide et de soutien (56.9%), de services sanitaires (26.3%), de services publics (13.1%). Les religieuses se dévouent dans des associations de services sanitaires et les infirmières se préoccupent d'abord de défendre leurs intérêts professionnels.

TABLEAU 19

PROFESSIONS DES FONDATRICES ET FONCTIONS DES ASSOCIATIONS: 1833-1922

N % RANGEE % COLONNE	FONCTIONS					N % RANGEE % TOTAL
	PROMOTI- ON FOR- MATION	SERVICES PUBLICS	AIDE ET SOUTIEN	SERVICES SANITAI- RES	INTERETS PROFES- SIONNELS	
PROFESSIONS	0	0	0	35	0	35
RELIGIEUSES				100.0		10.1
				31.0		
INFIRMIERES	0	0	0	0	15	15
					100.0	4.3
					100.0	
MENAGERES	11 3.7 100.0	39 13.1 100.0	169 56.9 100.0	78 26.3 69.0	0	297 85.6
N COLONNE	11 3.2	39 11.2	169 48.7	113 32.6	15 4.3	347 100.0
% TOTAL						

Dans 95.7% des cas les fondatrices désirent en premier lieu servir les autres, seulement 4.3% se regroupent pour elles-mêmes.

4.1.3 Les clientèles et les relations avec les institutions

Les associations féminines desservent, dans une proportion d'environ 70%, une clientèle composée de personnes défavorisées aussi bien du point de vue de la santé que du point de vue social. Les groupes d'âges constituent, pour 35% des associations, des publics-cibles tandis que la condition socio-économique et la condition féminine mobilisent respectivement 33.3% et 24.4% des associations. Certaines combinent plusieurs critères. Ainsi les orphelinats réunissent au moins deux critères, l'âge et le sexe. Par contre, les associations strictement charitables tiennent compte, souvent dans une optique religieuse, de la condition socio-économique. Les associations de services sanitaires s'adressent aux malades, aux handicapés et aux vieillards financièrement démunis.

L'Eglise s'assure d'une présence importante dans le milieu des associations féminines.

TABLEAU 20

LES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS
1833-1922

INSTITUTIONS	%
Eglise	53.4
Aucune institution	40.0
Travail	4.4
Parti politique	2.2
Ecole	0
Etat	0
Armée, police	0
Indéterminé	0
Total	100.

Que ce soit par le culte ou l'action sociale, il n'en demeure pas moins que 53.4% des associations féminines entretiennent des liens officiels avec une institution religieuse. Cette situation traduit clairement l'emprise de l'Eglise catholique sur la société civile.

4.1.4 Le niveau d'intervention

Les associations féminines fondées entre 1833 et 1922 préfèrent, dans une proportion de 77.8%, agir au niveau local. Les types de services offerts et les limites qu'imposent les moyens de communication de l'époque expliquent la nécessité, pour les associations, d'être le plus près possible des

clientèles à desservir. Deux associations seulement intervient au niveau régional. Enfin presque toutes les associations féminines, 91.2%, proviennent d'initiatives individuelles, seulement 8.8% sont la création de d'autres associations.

En grande partie créées pour se substituer à l'Etat ou y suppléer, les premières associations fondées par les femmes assument des fonctions collectives essentielles au bon fonctionnement de la société et au maintien de l'ordre social . Et si les femmes fondent autant d'associations d'aide et de soutien c'est parce que:

"la pauvreté à cette époque ne signifie pas l'absence de luxe, mais bien l'absence de logis convenable, de bois de chauffage, de charbon, de vêtements ou de nourriture. La vie d'une majorité de femmes est une vie consacrée à l'organisation de la survie" (1).

4.2 1923-1944: Des associations nées du contexte économique

4.2.1 Les fonctions

Entre 1923 et 1945 nous assistons à la fois à une consolidation des fonctions collectives des associations féminines et à un certain début de diversification. L'ampleur de la crise économique, du chômage, de la réduction des salaires, décuplent l'énergie sociale des femmes; même si dans l'ensemble les associations collectives accusent une légère baisse de 13%, elles

n'en demeurent pas moins la raison d'être de 84% des associations inventoriées: 60% s'occupent d'aide et de soutien, 12% de formation et de promotion, 8% de services publics et 4% de services sanitaires.

TABLEAU 21

LES FONCTIONS DES ASSOCIATIONS
1923-1944

FONCTIONS	%
Aide et soutien	60.0
Promotion et formation	12.0
Services sanitaires	8.0
Sociabilité	8.0
Intérêts professionnels	6.0
Autres	2.0
Expression	0
Total	100.

Les associations d'aide et de soutien contribuent grandement à palier, du mieux qu'elles peuvent, les effets de la crise économique. Elles doivent même mettre de côté leur profonde opposition à l'intervention de l'Etat. Devant l'étenue de la tâche, elles sollicitent même son aide qui se concrétise par un soutien financier accru et marque le début des politiques sociales au Québec.

A peu près inexistantes au début du siècle, les associations orientées vers les fonctions individuelles attirent alors 16% des associations de femmes, les plus nombreuses étant celles de sociabilité et de défense d'intérêts professionnels, toutes créées après la crise.

4.2.2 Les fondateurs et les fondatrices

Les ménagères forment toujours le groupe le plus nombreux de fondatrices, nous les retrouvons dans 81.6% des cas dans les associations d'intérêts collectifs où elles se répartissent de la façon suivante: 51.8% fondent des associations d'aide et de soutien, 22% de promotion et de formation et 7.8% de services sanitaires. Si dans la période précédente aucune ménagère ne participait aux associations tournées vers des fonctions individuelles, il en va autrement entre 1923 et 1944 alors que 16.3% fondent des associations de sociabilité. Les religieuses continuent à se dévouer d'abord dans des associations d'aide et de soutien (90.4%) et oeuvrent dans celles de services sanitaires (9.3%).

Les secrétaires, quant à elles, participent à cinq types d'associations: 31.8% fondent des associations de sociabilité, autant d'aide et de soutien, 22.8% de services sanitaires et 13.6% se préoccupent de promotion et de formation traditionnelles de la femme et de la jeune fille. Finalement les

associations d'intérêts professionnels mobilisent 72.7% des enseignantes, celles de sociabilité 18.2% et celles d'aide et de soutien à peine 9.1%.

Les femmes sur le marché du travail présentent en général des intérêts plus diversifiés que celles qui n'exercent aucune activité rémunérée; c'est-à-dire que les femmes qui travaillent à l'extérieur du foyer s'impliquent dans plusieurs types d'associations tandis que celles qui sont sans profession concentrent leur énergie dans des associations qui se soucient de la collectivité.

Quant aux fondateurs d'associations féminines, ils se préoccupent autant d'aide et de soutien que de services sanitaires dans une proportion de 34.6%, 30.8% s'intéressent à la promotion et à la formation traditionnelles de la femme et de la jeune fille. Parmi ces fondateurs, 42.3% font partie des catégories socio-professionnelles supérieures, 34.7% sont des religieux et 23.1% sont des ouvriers. Mentionnons finalement qu'aucun homme ne fonde des associations orientées surtout vers l'individu car ils n'y trouvent probablement ni intérêt personnel ni prestige social.

TABLEAU 22

PROFESSIONS DES FONDATRICES ET FONCTIONS DES ASSOCIATIONS: 1923-1944

	N % RANGEE % COLONNE	FONCTIONS							N % RANGEE % TOTAL
		PROMOTI- ON FOR- MATION	SERVICES PUBLICS	AIDE ET SOUTIEN	SERVICES SANITAI- RES	INTERETS PROFES- SIONNELS	SOCIABI- LITE	AUTRE	
PROFESSIONS		0	0	5	0	0	1	0	6
PROFESSIONNELLES				83.3			16.7		2.4
				3.6			2.9		
RELIGIEUSES		0	0	47	5	0	0	0	52
				90.4	9.6				21.0
				33.8	23.8				
PROFESSEURES		0	0	1	0	8	2	0	11
				9.1		72.7	18.2		4.4
				.7		57.1	5.9		
INFIRMIERES		0	3	3	0	6	0	0	12
			25.0	25.0		50.0			4.8
			100.0	2.2		42.9			
SECRETAIRES	3 13.6 8.8	0	7	5	0	7	0	0	22 8.9
			31.8	22.7		31.8			
			5.0	23.8		20.6			
EMPL. COMMERCE	0	0	0	0	0	1	0	0	1 .4
						100.0			
						2.9			
MENAGERES	31 22.0 91.2	0	73	11	0	23	3	0	141 56.9
			51.8	7.8		16.3	2.1		
			52.5	52.4		67.6	100.0		
AUTRES	0	0	3	0	0	0	0	0	3 1.2
			100.0						
			2.2						
N COLONNE % TOTAL	34 13.7	3 1.2	139 56.0	21 8.5	14 5.6	34 13.7	3 1.2	248 100.0	

Les femmes sur le marché du travail manifestent des intérêts différents. Les secrétaires et les infirmières, professions les plus représentées, fondent aussi bien des associations collectives qu'individuelles. Ainsi les infirmières se partagent également entre les deux grands types d'associations: 50% fondent des associations tournées vers la

collectivité (25% aide et soutien, 25% services publics) et autant créent des associations de défense d'intérêts professionnels.

4.2.3 Les clientèles et les relations avec les institutions

Les critères d'adhésion des associations demeurent les mêmes que ceux de la période précédente. Les clientèles ou groupes visés par l'action des associations sont les groupes socio-économiques (30%), les groupes d'âge (26%), les genres (masculin - féminin) (16%). Ces critères d'adhésion peuvent également se conjuguer à d'autres. Les groupes d'intérêts professionnels, de négligeables qu'ils étaient, sont passés à 12% et marquent l'organisation des professions d'infirmières et d'enseignantes.

Malgré une légère diminution (3.3%), l'Eglise demeure toujours un protagoniste important. Elle entretient des liens avec 50% des associations, notamment avec de nombreuses organisations d'aide et de soutien et de promotion et formation. Fait nouveau, 2% des associations entretiennent des relations avec l'Etat.

TABLEAU 23

LES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS
1923-1944

INSTITUTIONS	%
Eglise	50.0
Aucune	40.0
Ecole	4.0
Travail	4.0
Etat	2.0
Armée, police	0
Parti politique	0
Indéterminé	0
Total	100.

4.2.4 Le niveau d'intervention

Bien que la majorité des associations (66%) continue à assumer leurs fonctions au niveau strictement local, 16% le font au niveau provincial. Les fonctions des associations locales concernent surtout les services sanitaires, l'aide et le soutien et la sociabilité. Les associations provinciales touchent davantage les intérêts professionnels et la promotion de la femme et de la jeune fille.

La référence au contexte des années 1923-1944, permet de mieux comprendre les liens entre la naissance des associations et la conjoncture sociale. Ainsi le nombre imposant d'associations

d'aide et de soutien correspond tout à fait à la précarité des conditions de vie des classes laborieuses de cette époque. Par ailleurs, contrairement à la période précédente, les femmes ont cessé de se préoccuper uniquement des besoins de la collectivité et commencent à satisfaire leurs besoins et intérêts personnels. De plus la crise économique a ouvert la porte, de façon définitive, à l'intervention progressive de l'Etat:

"Les problèmes sont nombreux et les mesures sociales de même que l'organisation plus systématique de la charité, amorcée au cours de la période précédente, ne suffisent pas à s'attaquer véritablement aux fléaux suscités par l'insalubrité de l'environnement et des logements urbains et par les bas salaires d'une grande partie de la population qui y réside" (2).

4.3 1945-1961: Un début de diversification

4.3.1 Les fonctions

Les années 1945-1961 représentent pour la société québécoise une période de transition qui mènera à La Révolution tranquille. C'est le calme après la tempête: la guerre se termine et une ère de prospérité s'ouvre après la profonde crise économique où la misère et le chômage avaient atteint des sommets sans précédent. L'après-guerre c'est la mise sur pied de nouveaux programmes sociaux, dont les allocations

familiales, et le désir de voir les femmes qui ont participé à l'effort de guerre regagner leur foyer, ce qu'elles ne font pas toutes:

"L'hostilité des milieux cléricaux, nationaux et intellectuels face au travail féminin ne réussit pas à garder toutes les épouses chez elles... Cet accroissement du travail des femmes mariées semblent être plus perceptible chez les ouvrières du secteur de la production, car c'est effectivement la classe ouvrière qui est la plus vulnérable à la hausse des prix. C'est dans les familles ouvrières qu'on doit s'assurer l'apport de plus d'un gagne-pain" (3).

Les associations féminines se sont adaptées aux nouveaux besoins de la société québécoise de l'après-guerre et ont ajusté leurs fonctions. Malgré une seconde baisse du nombre d'associations engagées dans des actions collectives, ces dernières demeurent la principale préoccupation de 70% des organisations féminines. Même avec une chute de 50%, l'aide et le soutien mobilisent encore 30% des associations, les services publics 16%, les services sanitaires 14%. Cette forte réduction des associations d'aide et de soutien semble coïncider avec la mise en oeuvre de nouvelles législations, dont la loi concernant les mères nécessiteuses (qui permet le versement direct d'une allocation aux mères dans le besoin) et celle établissant, en 1944, un régime universel d'allocations familiales. La crise économique n'est plus qu'un mauvais souvenir; la guerre terminée, le pays s'engage dans une période de prospérité

économique et de consolidation.

Les services publics s'élargissent et offrent dorénavant des services structurés de soins à domicile dispensés par des infirmières professionnelles au service de la Société des infirmières visiteuses ou du Victorian Order of Nurses. La plupart de ces associations de soins à domicile sont fondées par des hommes issus de deux catégories socio-professionnelles: cadres et professionnels. Entre 1945 et 1961, plusieurs associations de ce genre ont vu le jour et tout porte à croire que ces associations ont absorbé une partie des infirmières démobilisées après avoir quitté les forces armées.

Parmi les associations tournées davantage vers les intérêts particuliers, à savoir les intérêts des membres, les associations de défense d'intérêts professionnels (10%) connaissent une croissance régulière tandis que les associations d'expression (8%) constituent un phénomène nouveau qui se manifeste à la fin des années cinquante.

TABLEAU 24

LES FONCTIONS DES ASSOCIATIONS
1945-1961

FONCTIONS	%
Aide et soutien	30.0
Services publics	16.0
Services sanitaires	14.0
Intérêts professionnels	10.0
Promotion et formation	10.0
Expression	8.0
Sociabilité	6.0
Autres	6.0
Total	100.

De 1945 à 1962, les associations féminines se modernisent, les fonctions les plus traditionnelles déclinent et certaines tendances esquissées précédemment, se confirment. C'est très graduellement que les fonctions des associations féminines passent de l'action sociale à la promotion individuelle.

4.3.2. Les fondateurs et les fondatrices

Curieusement, c'est entre 1945 et 1961 que le taux de participation des ménagères à la fondation d'associations est le plus bas, 41.7%, soit une baisse de 15.2%. Plus nombreuses que jamais, les religieuses représentent 26.1% des fondatrices et se retrouvent en force dans les associations de services sanitaires (40%), de façon moindre dans celles d'aide et de soutien

(27.3%) et de services publics (25.5%). Les associations d'intervention sociale canalisent les intérêts de 72.5% des fondatrices, soit: 35.5% de ménagères, 24.1% de religieuses, 3.4% de cadres et de professionnelles et 5.2% d'employées de commerce et de bureau et de secrétaires. Les associations qui se consacrent aux préoccupations proprement féminines recrutent leurs fondatrices parmi les catégories socio-professionnelles supérieures dans une proportion de 11.9%, chez les ménagères 6.2%, les secrétaires 4.7% et les religieuses 1.9%. Les associations de défense d'intérêts professionnels monopolisent plus de la moitié des fondatrices d'associations individuelles (voir tableau 8).

Pendant ces années, les hommes ne représentent que 12% de l'ensemble des fondateurs et fondatrices d'associations féminines. Leurs préoccupations sont essentiellement orientées vers les associations de services publics et d'expression (majorettes). Leur répartition est liée à leur statut socio-professionnel: 85% des fondateurs d'associations de services publics appartiennent aux catégories socio-professionnelles supérieures tandis que 55% des fondateurs d'associations d'expression sont des employés de bureau de commerce ou des ouvriers.

TABLEAU 25

PROFESSIONS DES FONDATRICES ET FONCTIONS DES ASSOCIATIONS: 1945-1961

	N % RANGEE % COLONNE	FONCTIONS								N % RANGEE % TOTAL
		PROMOTI- ON FOR- MATION	SERVICES PUBLICS	AIDE ET SOUTIEN	SERVICES SANITAI- RES	INTERETS PROFES- SIONNELS	EXPRES- SION	SOCIABI- LITE	AUTRE	
PROFESSIONS										
CADRES		2 28.6 11.1	1 14.3 6.3	1 14.3 1.1	1 14.3 3.2	0	0	0	2 28.6 18.2	7 3.3
PROFESSIONNELLES		0	0	1 11.1 1.1	1 11.1 3.2	3 33.3 9.7	0	0	4 44.4 36.4	9 4.3
RELIGIEUSES		0	14 25.5 87.5	15 27.3 17.0	22 40.0 71.0	4 7.3 12.9	0	0	0 55 26.1	55
PROFESSEURES		1 12.5 5.6	0	1 12.5 1.1	4 50.0 12.9	1 12.5 3.2	1 12.5 16.7	0	0	8 3.8
INFIRMIERES		0	0	0 25.0 3.2	1 75.0 9.7	3	0	0	0 0 0	4 1.9
AUTRES PROF. SANTE		0	0	0 5.6 3.2	1 94.4 54.8	17	0	0	0 0 0	18 8.5
SECRETAIRES		3 20.0 16.7	0	1 6.7 1.1	1 6.7 3.2	3 20.0 9.7	4 26.7 66.7	3 20.0 30.0	0 0 0	15 7.1
EMPL. BUREAU		0	0	4 100.0 4.5	0	0	0	0	0 0 0	4 1.9
EMPL. COMMERCE		1 50.0 5.6	0	1 50.0 1.1	0	0	0	0	0 0 0	2 .9
MENAGERES		10 11.4 55.6	1 1.1 6.3	64 72.7 72.7	0	0	1 1.1 16.7	7 8.0 70.0	5 5.7 45.5	88 41.7
AUTRES		1 100.0 5.6	0	0	0	0	0	0	0 0 0	1 .5
N COLONNE % TOTAL		18 8.5	16 7.6	88 41.7	31 14.7	31 14.7	6 2.8	10 4.7	11 5.2	211 100.0

En résumé, les ménagères s'intéressent à l'action sociale de même que les religieuses. Les secrétaires et les infirmières privilégient la défense de leurs intérêts professionnels et personnels. Les professeurs s'impliquent autant dans les deux types d'associations et leur faible présence dans les organisations de défense d'intérêts professionnels peut s'expliquer par le fait que le processus de syndicalisation de cette profession est déjà passablement avancé, comparativement à la situation des infirmières.

4.3.3 Les clientèles et les relations avec les institutions

Les catégories de clientèles des associations relèvent des mêmes critères qu'auparavant soit les conditions socio-économiques 34%, les cycles de vie (jeunes et vieux) 20%, et le genre 14%. Contrairement aux deux périodes étudiées plus tôt, 6% des associations offrent leurs services à la population en général, ces services concernant l'éducation ou les soins de santé à domicile.

La clientèle des associations d'aide et de soutien se transforme; d'abord exclusivement composée d'orphelins et de laissés-pour-compte, elle comprend maintenant les personnes socialement isolées comme les malades hospitalisés, les veuves, les célibataires, etc.

Après la seconde guerre mondiale, le processus de laïcisation de la société québécoise est définitivement enclenché. Et si l'Eglise maintient sa présence dans 24% des associations féminines c'est tout de même une baisse de 26% par rapport à la période précédente.

TABLEAU 26

LES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS
1945-1961

INSTITUTIONS	%
Aucune	48.0
Eglise	24.0
Etat	12.0
Travail	6.0
Armée police	0
Indéterminé	0
Total	100.

L'Etat, pour sa part, étend son influence sur 12% d'entre elles; les secteurs reliés au travail et à l'éducation demeurent relativement stables à 6% et à 8%.

4.3.4 Le niveau d'intervention

La plupart des associations (84%) exercent leur action au niveau local, 12% la réalisent au niveau québécois. De plus,

90% des associations n'ont de liens hiérarchiques avec aucune autre association, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas des sections d'associations mais la création d'initiatives individuelles, c'est le cas de 76% des associations intervenant au plan local. Les femmes préfèrent mener leurs actions en étant le plus près possible des clientèles visées et sans avoir à en rendre compte à l'extérieur de leur propre association, ceci explique que les niveaux local et provincial regroupent plus de 88% des associations féminines.

Dans la modernisation des formes associatives peuvent s'observer les transformations de la Révolution tranquille. La grande époque des associations d'aide et de soutien est révolue, la détresse économique des classes populaires s'est passablement atténuée, d'une part à cause de certaines mesures sociales et d'autre part à cause de la reprise économique. C'est la naissance de l'"Etat providence":

- 1944: loi fédérale sur les allocations familiales
- 1951: loi d'assistance aux aveugles
- 1952: loi de sécurité à la vieillesse
- 1954: loi d'assistance aux invalides
- 1958: loi d'assistance-chômage. (4)

L'assistance sociale est maintenant l'affaire de l'Etat et des travailleurs sociaux. Non seulement cette institutionnalisation de l'assistance semble avoir eu un impact direct sur les associations d'aide et de soutien mais aussi sur le taux d'implication des ménagères qui a chuté d'environ 15%. Une fois évincées des associations d'aide et de soutien, elles ont, semble-t-il, préféré rester à l'écart. Par ailleurs, le mouvement féministe ne semble pas avoir touché les associations étudiées; au contraire ces faits invitent plutôt à conclure qu'il est stagnant, voire même qu'il accuse un léger recul:

"De 1950 à 1965, les femmes n'ont pas non plus l'occasion de militer dans des associations féministes, puisqu'il n'y en a pas. On se rappelle qu'après l'obtention du droit de vote les associations féminines se sont tuées faute d'objectifs précis à poursuivre" (5).

4.4 1962-1971: Entre l'action sociale et l'expression

4.4.1 Les fonctions

Pour une meilleure vue d'ensemble les périodes 1962-1966 et 1967-1971 ont été regroupées en une seule. Durant cette période, les actions collectives mobilisent 48.1% des associations et se répartissent de la façon suivante: aide et soutien 28.6%, promotion et formation traditionnelles de la

femme et de la jeune fille 9.3%, services publics 9.3%, services sanitaires 0.9%.

TABLEAU 27

LES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS 1962-1971

FONCTIONS	%
Aide et soutien	28.6
Expression	27.8
Intérêts professionnels	13.9
Promotion et formation	9.3
Services publics	9.3
Sociabilité	7.4
Autres	2.8
Services sanitaires	0.9
Total	100.

Les associations assumant la promotion et l'expression individuelle des femmes rassemblent 49.1% des associations féminines, dont 13.9% d'intérêts professionnels, 27.8% d'expression et 7.4% de sociabilité. Nous assistons à une profonde transformation des formes associatives: les fonctions individuelles sont maintenant aussi importantes que les fonctions collectives. Certaines fonctions disparaissent presque, comme les associations de services sanitaires, lesquelles sont pratiquement en voie d'extinction suite à la prise en charge par l'Etat des coûts d'hospitalisation.

"L'ère des hopitaux dont le caractère charitable avait imprégné le statut et la situation économique des travailleurs hospitaliers prend fin" (6).

Les associations d'intérêts individuels connaissent un essor sans pareil avec une augmentation de 25.1%; parmi celles-ci les associations professionnelles atteignent entre 1962 et 1965 un sommet et représentent 23.5% pour chuter à 5.3% après 1965. L'écart le plus important touche les associations d'expression qui font plus que tripler en quelques années pour former 27.8% de toutes les associations.

La Révolution tranquille constitue, pour les associations féminines, un temps de changements importants; ces dernières privilégient les fonctions d'aide et de soutien, d'expression et de sociabilité. Toutefois la fonction d'aide et de soutien consiste maintenant à apporter un support moral, le côté matériel étant maintenant assumé par l'Etat en grande partie.

4.4.2 Les fondateurs et les fondatrices

Les femmes de catégories socio-professionnelles supérieures (cadres, infirmières, enseignantes, etc) fondent des associations orientées vers des préoccupations individuelles dans une proportion de 58.2%, les autres femmes sur le

marché du travail préfèrent participer à des associations vouées aux besoins de la collectivité. Les infirmières, par contre, se distinguent de ce comportement général.

TABLEAU 28

PROFESSIONS DES FONDATRICES ET FONCTIONS DES ASSOCIATIONS: 1962-1971

	N % RANGEE X COLONNE	FONCTIONS								N % RANGEE X TOTAL
		PROMOTI- ON FOR- MATION	SERVICES PUBLICS	AIDE ET SOUTIEN	SERVICES SANITAI- RES	INTERETS PROFES- SIONNELS	EXPRES- SION	SOCIABI- LITE	AUTRE	
PROFESSIONS										
CADRES		1 20.0 1.7	0	0	0	4 80.0 4.7	0	0	0	5 1.3
PROFESSIONNELLES		6 25.0 10.2	4 16.7 20.0	5 20.8 4.3	0	8 33.3 9.4	0	1 4.2 2.6	0	24 6.1
RELIGIEUSES		0 6.7 5.0	1 53.3 7.0	8 26.7 100.0	4	0	0	0	2 13.3 22.2	15 3.8
PROFESSEURES		0 5.0 1.7	0 20.0 20.0	2 10.5 1.7	0	12 63.2 14.1	5 26.3 7.8	0	0	19 4.8
INFIRMIERES		1 5.0 1.7	4 20.0 20.0	2 10.0 1.7	0	12 60.0 14.1	1 5.0 1.6	0	0	20 5.1
AUTRES PROF. SANTE		1 10.0 1.7	0 20.0 1.7	0 0	0	9 90.0 10.6	0	0	0	10 2.5
SECRETAIRES		3 5.1 5.1	1 1.7 5.0	19 32.2 16.5	0	22 37.3 25.9	8 13.6 12.5	6 10.2 15.8	0	59 15.0
EMPL. BUREAU		0 10.0 1.7	0 10.0 5.0	2 13.3 1.7	0	4 26.7 4.7	6 40.0 9.4	0 20.0 33.3	3 20.0 33.3	15 3.8
EMPL. COMMERCE		1 10.0 1.7	1 10.0 5.0	0 0	0	3 30.0 3.5	4 40.0 6.3	1 10.0 2.6	0 0 2.6	10 2.5
OUVRIERES		0 12.5 5.0	1 35.5 40.0	0 62.6	0	6 75.0 7.1	1 12.5 1.6	0 14.3 76.3	0 2.0 44.4	8 2.0
MENAGERES		46 22.7 78.0	8 3.9 40.0	72 35.5 62.6	0	5 2.5 5.9	39 19.2 60.9	29 14.3 76.3	4 2.0 44.4	203 51.5
AUTRES		0 59 15.0	0 20 5.1	5 83.3 4.3	0	0 21.6	0 16.2	1 9.6	0 2.3	6 100.0
N COLONNE % TOTAL		59 15.0	20 5.1	115 29.2	4 1.0	85 21.6	64 16.2	38 9.6	9 2.3	394 100.0

En effet, au début de la Révolution tranquille, entre 1962 et 1965 , 85.7% des infirmières appartiennent à des associations de défense d'intérêts professionnels. A partir de 1966, elles fondent 83.3% des associations d'intervention collective et ne représentent plus que 12.5% des femmes appartenant aux catégories socio-professionnelles supérieures comparé à 31.1% auparavant. De plus elles sont complètement absentes des associations de défense d'intérêts professionnels. Leur soudaine éclipse pourrait résulter de la vague de syndicalisation des infirmières:

"Entre 1962 et 1965, 11 nouveaux hôpitaux joignent les rangs de l'Alliance des infirmières et le nombre de membres en règle passe de 288 en 1960 à 1671 en 1965. En cinq seulement l'Alliance a multiplié ses effectifs par cinq" (7).

La loi de l'assurance hospitalisation, adoptée en 1958, qui consacre la prise en main par l'Etat du secteur hospitalier, court-circuite la vocation des associations de services sanitaires. L'augmentation des fonds publics alloués aux hôpitaux, le remplacement des communautés religieuses par l'Etat à titre d'employeur, ainsi que la baisse du nombre de religieuses infirmières placent ces dernières en position de force pour les négociations syndicales. Nous assistons non pas à une démobilisation des infirmières mais

à une augmentation de cette mobilisation au sein des associations syndicales et en particulier au sein de l'Alliance des infirmières de Montréal. Ces associations semblent plus aptes à répondre à leurs besoins.

Même si les années soixante bouleversent le monde de l'éducation (rapport Parent) et que le milieu syndical est en pleine effervescence, les enseignantes n'en ressentent pas moins le besoin de se regrouper pour défendre leur intérêts et contrairement aux infirmières, c'est entre 1966 et 1971 qu'elles sont les plus actives alors qu'elles représentent 22.9% des fondatrices contre 2.2% entre 1962 et 1965.

Parmi les femmes actives moins scolarisées, nous retrouvons 54.3% de secrétaires dont les principales motivations sont la défense de leurs intérêts professionnels. Avant 1966, elles représentent 72.5% des employées fondatrices d'associations, elles ne sont plus que 21.4% après 1965. En fait les secrétaires ont suivi le même cheminement que les infirmières et certaines ont probablement été intégrées à la fonction publique. Après avoir réglé leurs problèmes professionnels elles se tournent vers l'action sociale.

Déjà après la seconde guerre mondiale, les ménagères prenaient leurs distances face aux associations vouées à la

correction de dysfonctionnements sociaux et commençaient à s'intéresser aux associations plus individualistes. Dorénavant, 62.1% des ménagères fondent des organisations tournées vers la collectivité et 37.9% des associations qui s'adressent à l'individu. Les femmes au foyer s'impliquent de plus dans la fondation d'associations d'expression individuelle (corps de majorettes) et de sociabilité. Les associations de corps de majorettes demandent une attention particulière.

Débutant à la fin des années cinquante, le développement de cette forme particulière d'association résulte de la conjoncture sociale suivante: pénétration de la société québécoise par les modes américaines, acculturation, laïcisation et hiérarchisation des pratiques de loisir. Point n'est utile de mentionner que, parmi les fondateurs et fondatrices de corps de majorettes, il n'y a aucun représentant officiel de l'Eglise. Dès les années trente, celle-ci luttait déjà farouchement contre ce processus d'acculturation de la société québécoise, alors qu'elle avait la main haute sur l'organisation des loisirs, et contre ce qu'Everett C. Hughes a appelé les "sous-produits de la vie urbaine", c'est-à-dire les modes, la littérature populaire et les loisirs:

"La vie urbaine, en plus de transformer la structure économique de la famille fait confronter les citadins nouveaux avec des manières de faire et des idées nouvelles. Elle leur procure aussi des loisirs induisant à succomber plus facilement aux nouvelles manières d'agir"

(8).

C'est contre ces loisirs que le clergé se battait, ce qui ne faisait pas l'affaire de tout le monde:

"Il (le prêtre) a prêché contre nous depuis dix ans. Qu'est-ce que ça lui donne d'empêcher le monde d'avoir un petit plaisir innocent? Les temps vont changer et le monde vont changer leur façon de vivre, un jour nos enfants ne seront pas comme moi; je peux les élever du mieux que je peux mais je ne peux pas les empêcher d'avoir des idées différentes des miennes ni de vivre d'une façon plus pressée" (9).

La multiplication des corps de majorettes, mode américaine par excellence, n'est qu'un des nombreux exemples du processus de laïcisation des loisirs. Les débuts de cette forme d'associations coïncident avec le déclin de la présence de l'Eglise dans le domaine du loisir et à la prise en charge de celui-ci par les différents niveaux de gouvernements et par les laïques. Certains parents se sont alors empressés de canaliser les intérêts des adolescentes dans des formations musicales populaires. Les données recueillies indiquent que parmi les fondatrices de corps de majorettes 9.4% appartiennent aux catégories socio-professionnelles supérieures dont un bon nombre de professeurs. Il semble exister un certain lien entre l'appartenance à une classe sociale, ici moyenne inférieure et inférieure, et le genre d'expression musicale privilégiée (10). En dehors des associations d'expression et de sociabilité les ménagères oeuvrent dans des organisations de promotion et de formation traditionnelles de

la femme et de la jeune fille (22.7%) et dans celles d'aide et de soutien (35.5%).

4.4.3 Les clientèles et les relations avec les institutions

Dans l'ensemble, les critères d'adhésion des associations se resserrent autour des genres et des cycles de vie. Les associations d'aide et de soutien, tout en continuant à s'adresser aux groupes sociaux financièrement démunis, se préoccupent de plus en plus des personnes socialement isolées. Les associations de promotion et de formation de la femme et de la jeune fille recrutent leurs membres dans les milieux socio-économiques moyens et élevés et les adolescentes de milieu populaire participent aux activités mises sur pied par les associations d'expression individuelles (association uni-sport, majorettes). Enfin, les femmes de catégories socio-professionnelles supérieures et les ménagères, épouses de cadres et de professionnels, fréquentent, chacune de leur côté, leurs propres associations de sociabilité.

De plus en plus d'associations, 65.5%, s'abstiennent d'entretenir des liens officiels avec des institutions, probablement pour garantir leur autonomie et garder leur liberté d'action.

TABLEAU 29

LES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS
1962-1971

INSTITUTIONS	%
Aucune	65.7
Etat	16.7
Travail	8.3
Eglise	6.5
Indéterminé	1.9
Armée, police	0.9
Ecole	0
Parti politique	0
Total	100.

L'autorité de l'Eglise sur le mouvement associatif féminin n'est pratiquement plus qu'un souvenir et ne concerne que 6.5% des associations, soit une diminution de 18% réalisée au profit de l'Etat, auquel sont reliées 16.7% des associations.

4.4.4. Le niveau d'intervention

Deux pôles d'intervention sont observables: le premier, de niveau local, comprend 86.7% des associations et le second, de niveau provincial, 14.3%. Parmi les associations locales, 89.3% ne relèvent d'aucune autre association, 7.5% dépendent d'une association québécoise et une quantité infime (3.2%) constitue une branche d'une association canadienne. Les

associations québécoises et plus particulièrement les associations féminines choisissent en général de ne dépendre d'aucune association; en effet, 90.7% d'entre elles sont mises sur pied par la seule volonté d'individu:

"La vie associative est une réalité profondément enracinée dans la vie quotidienne. Les deux tiers des associations ont été créés par des initiatives locales liées aux conditions d'existence, aux préoccupations et aux projets des individus, des groupes et des communautés de base" (11).

Entre 1962 et 1965, les associations de promotion individuelle et plus particulièrement des associations d'intérêts professionnels opèrent une remontée. De plus en plus de femmes consacrent une partie de leur temps libre à leur épanouissement personnel. La seconde moitié des années soixante connaît une augmentation de 15.1% du nombre de ménages et des associations de promotion et de formation traditionnelles de la femme et de la jeune fille et, une diminution **des** organisations d'intérêts professionnels. Enfin, contrairement à ce que plusieurs sont portés à croire, les associations féminines de cette époque ne sont pas plus revendicatrices qu'auparavant.

4.5 Synthèse

A partir de l'analyse diachronique des formes associatives, ce travail s'est attardé à dégager les principaux courants d'influence qu'exerce la société sur les associations volontaires. Ces formes associatives traduisent d'une part les intérêts des fondateurs et fondatrices et le climat social prévalant au moment de leur naissance.

De 1833 à 1944, les besoins de la société mobilisent l'énergie des femmes afin d'assurer le fonctionnement des associations d'aide et de soutien. Jusqu'à la crise de 1929, ce type d'organisations assumé seul la distribution de la charité dans les classes laborieuses. La charité régit d'ailleurs les rapports entre la bourgeoisie et la classe ouvrière et est toujours reliée au fait français, surtout, et à l'Eglise. L'idéologie ultramontaine rallie une bonne partie de la bourgeoisie canadienne-française qui oppose une farouche résistance à l'Etat. L'intensité de la crise économique force cependant les associations à faire appel à l'intervention gouvernementale:

"...il devient rapidement clair que la charité privée avec ses moyens artisanaux et partiels devient rapidement débordée par la demande et face à la montée du mécontentement des masses...il y a nécessité d'intervention gouvernementale" (12).

Entre 1945 et 1961, la société québécoise connaît une croissance économique forte. L'interventionnisme de l'Etat et la reconnaissance officielle du mouvement ouvrier contribuent à la modernisation du Québec. L'étatisation et la professionnalisation de la charité (écoles de service social) sont en voie de finalisation.

"En effet entre 1938 et 1958 se sont organisées au Québec toutes les agences de service social" (13).

Il est aussi important de souligner que, peu de temps après leur fondation les agences de service social firent appel à du personnel spécialisé: les travailleurs sociaux... Le schéma de pensée qui est à la base du service social s'inspire d'une approche démocratique aux problèmes individuels" (14).

Simultanément, les subsides accordés par l'Etat donnent une nouvelle impulsion aux organismes de services sanitaires qui, à plus ou moins long terme, passeront aux mains du gouvernement. Le retrait des ménagères des associations féminines semble provenir largement de cette appropriation de la charité par des organisations professionnelles, comme les agences de service social, et de la transformation de ses fondements:

"Quant à la charité et au bénévolat son rôle s'est complètement transformé: elle devient supplétive à l'intervention de l'Etat, alors qu'auparavant c'était l'inverse" (15).

Les transformations sociales du Québec de l'après guerre remettent en cause le rôle social de la femme; la société a vainement tenté de la renvoyer au foyer (loi du cadenas) et elle lui a en plus retiré une responsabilité sociale importante: l'organisation et la distribution de la charité. Aucun enjeu ne vient mobiliser l'énergie sociale des femmes au foyer.

"La période de 1950-1964 est donc la période type où de profonds changements structurels sont jumelés à d'irréversibles transformations de mentalités. Curement, cette époque est celle où le militantisme féminin et féministe est pour ainsi dire, muet. Les Québécoises, à ce qu'il semble, sont trop occupées à changer leur vie personnelle pour militer collectivement en tant que femmes" (16).

Les associations féminines s'éloignent progressivement de l'action sociale de nature charitable et s'engagent davantage dans des actions individuelles. Les infirmières quittent leurs associations professionnelles pour militer dans des syndicats, les ménagères mettent sur pied de nouvelles formes d'associations d'aide et de soutien qui compensent la dépersonnalisation des services sociaux en apportant une aide morale individualisée. Signe des temps, plus de la moitié des associations féminines ont des préoccupations tournées vers l'individu. L'Etat garantissant la satisfaction des besoins élémentaires, les associations volontaires diversifient et individualisent leurs fonctions. Par ailleurs, les associations

de promotion et de formation traditionnelles de la femme et de la jeune fille connaissent un nouvel essor et la Fédération des femmes du Québec amorce, par rapport aux autres associations, un nouveau virage:

"Cette fédération se caractérise par son caractère non professionnel et multiethnique. La charte précise que la Fédération n'aura pas d'aumônier. Dans l'ambiance de pluralisme et de laïcisme qui souffle au Québec à cette époque cela ne nous surprend guère" (17).

POUR CONCLURE

Cette analyse sociographique d'associations volontaires féminines a voulu démontrer que ces associations apportent une réponse spécifique à des situations et à des besoins résultant d'un contexte social particulier.

L'examen du contexte socio-historique a fait ressortir le climat social et économique de la révolution industrielle, l'adaptation des ruraux à la vie urbaine et les conditions de vie et de travail difficiles de la classe ouvrière. Nous avons vu aussi que c'est en réponse, en partie, aux difficultés de la classe ouvrière que des femmes de la bourgeoisie, souvent guidées par des membres du clergé, ont mis sur pied diverses organisations de charité et de secours.

La notion de conjoncture associationniste a servi à expliquer que les associations ne sont pas le fruit du hasard mais que leur formation et leurs transformations sont étroitement reliées aux phénomènes majeurs qui pénètrent la société à un moment donné.

D'autre part, l'analyse des caractéristiques socio-professionnelles et socio-démographiques des fondateurs et fondatrices met à jour les intérêts de classe qui sont à la base du mouvement associatif: la bourgeoisie et la classe ouvrière ne fondent ni ne fréquentent les mêmes associations. De plus l'analyse de la répartition spatiale des associations, révèle que le mouvement associatif féminin est avant tout un phénomène urbain même s'il est présent en milieu rural.

Enfin, nous retrouvons dans les transformations des formes associatives les grandes étapes de l'histoire sociale du Québec: industrialisation, crise économique, prospérité de l'après guerre, laïcisation et étatisation des services de santé et des services sociaux, augmentation de la présence des femmes sur la marché du travail et syndicalisation du secteur public.

Cette étude vient confirmer les assertions de Meister à savoir que les associations féminines forment des microcosmes révélant les tensions et les enjeux de la société globale et que les formes qu'elles adoptent expriment la double dynamique à laquelle elles sont soumises: celle de la société civile et celle de la société politique.

NOTES ET REFERENCES

CHAPITRE I: Le cadre théorique de la recherche

1. Léon Dion, Société et politique: la vie des groupes, tome I, Fondements de la société libérale, Collection droit et science politique, Presses de l'Université Laval, Québec, [1971], p .203.
2. Albert Meister, La participation dans les associations, Editions économie et humanisme, Les éditions ouvrières, Paris, [1974], p.18.
3. André Beaudoin, L'action volontaire et la société québécoise du XXe siècle, (une explication des relations entre l'action volontaire et les phénomènes d'importance majeure au Québec), Etude réalisée pour le compte du Conseil consultatif canadien de l'Action volontaire, Aide aux groupes communautaires, Secrétariat d'Etat, Ottawa, [1978],p.55.
4. Roger Levasseur, Séminaire sur la sociabilité, Etudes québécoises, Université du Québec à Trois-Rivières, automne 1984.
5. Albert Meister, Vers une sociologie des associations, Editions économie et humanisme, Les éditions ouvrières, Paris, [1972],p. 162.
6. Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, Histoire du Québec contemporain, De la confédération à la crise, Editions du Boréal Express, Montréal, [1979], p.175.

7. Jean DeBonville, Jean-Baptiste Gagnepetit. Les travailleurs montréalais à la fin du XIXe siècle, Montréal, Editions de l'Aurore, [1975], p.43
8. Voir à ce sujet Jean-Charles Falardeau, Philippe Garigue et Léon Gérin, Léon Gérin et l'habitant de Saint-Justin, Presses de l'Université de Montréal, [1968], pp 61-62.
9. Terry Copp, Classe ouvrière et pauvreté: les conditions de vie des travailleurs montréalais 1897-1929, Collection histoire et sociétés, Editions du Boréal Express, Montréal, [1983], p.50.
10. Paul-André Linteau et al, op. cit. p 224.
11. Collectif Clio, L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles, Collection Idéelles, Editions Quinze, Montréal, [1982], p. 195.
12. Albert Meister, op. cit.
13. Ministère de l'agriculture du Canada, Les femmes du Canada, leur vie et leurs oeuvres, Compilé par le Conseil national des femmes du Canada pour l'Exposition universelle de Paris, Ottawa, [1900], chapitres IX à XII.
14. Veronica-Strong Boag, The National Council of Women of Canada, 1883-1929, Musée national de l'homme, Collection Mercure, Division de l'histoire, dossier # 18, volume commémoratif du Diamond Jenness, Musées nationaux du Canada, Ottawa, [1976], p. 10. Je traduis.

15. Collectif Clio, op. cit., p. 295.
16. ibid., p. 295.
17. Huguette Lapointe-Roy, Paupérisme et assistance sociale à Montréal, 1832-1865, Thèse de maîtrise, McGill, [1972], microfilm p. 82.
18. ibid., p. 150.
19. Collectif Clio, op. cit., p. 327.
20. Mme Charles Gagné, Pages d'histoire des Cercles des fermières, Ministère de l'agriculture et de la colonisation du Québec, [1965], p. 6.
21. Ministère de l'agriculture du Canada, op. cit., p. 55.
22. Veronica Strong-Boag, op. cit., p. 409.

CHAPITRE II L'aspect méthodologique

1. Ministère de l'agriculture du Canada, op. cit.
2. Roger Levasseur et Raymond Boulangér, Sociographie des associations volontaires incorporées au Québec 1942-1981, résultats préliminaires, août 1984.

CHAPITRE III Présentation des résultats

1. Roger Levasseur et Raymond Boulanger, op. cit., p 18.
2. 1° Dans la partie portant sur les caractéristiques socio-démographiques et socio-professionnelles j'ai ajouté certains éléments d'information concernant l'état civil des fondatrices et la profession de leur mari.
2° En ce qui concerne les formes associatives la notion de fonction a été construite à partir de deux notions élaborées par R. Levasseur soit les concepts d'"orientation" et d'"activités".
3° Enfin j'ai éliminé la partie de la grille d'analyse traitant des changements endogènes des associations.
3. Roger Levasseur et Raymond Boulanger, op. cit., p. 39.
4. Albert Meister, op.cit., 1972.
5. Collectif Clio, op. cit., p. 153.
6. Marie Lavigne et Yolande Pinard, Travailleuses et féministes, les femmes dans la société québécoise. Editions du Boréal Express, Montréal, [1983], p.282.
7. Collectif Clio, op. cit., p. 454.
8. Paul-André Linteau et al, op. cit., pp170-171.
9. Ibid, p 173.
10. Ibid, p.174.
11. Léon Dion, op. cit., p236.
12. Ibid, p222.

CHAPITRE IV Les transformations des associations

1. Collectif Clio, op. cit., p 218.
2. Ibid., p. 256.
3. Ibid., p. 385.
4. André Beaudoin op. cit., p. 221.
5. Collectif Clio, op. cit., p. 415.
6. Marie Lavigne et Yolande Pinard, op. cit., p.134-135.
7. Ibid, p. 133.
8. Everett C. Hughes, Rencontre de deux mondes, Editions Boréal Express, Montréal, 1972, p. 328.
9. Ibid,p. 329. —
10. Michel Bozon, Vie quotidienne et rapports sociaux dans une ville de province. La mise en scène des différences, Lyon, P.U.L., 1984.
11. Roger Levasseur, op. cit., p. 30.
12. André Beaudoin, op. cit., p. 171-172.
13. Ibid., p. 225.
14. Ibid., p. 227.
15. Ibid., p. 223.
16. Collectif Clio, op. cit.,p. 400,
17. Ibid., n. 454 .

APPENDICE A

Grille d'analyse

I Informations préliminaires

- 1- Matricule de l'association (FCE)
- 2- Source des informations
 - 1- Gazette officielle du Québec
 - 2- Recueil des lois
- 3- Loi d'incorporation ou groupe juridique
- 4- Année de naissance de l'association

II Caractéristiques socio-démographiques et socio-professionnelles

- 1- Langue de la dénomination sociale
 - 1- français
 - 2- anglais
 - 3- bilingue: anglais/français
 - 4- autre
- 2- Code géographique de l'association
- 3- Nombre total de fondateurs
- 4- Sexe des fondateurs et fondatrices
 - 1- nombre de fondateurs
 - 2- nombre de fondatrices
- 5- Caractéristiques ethniques des fondateurs (trices)
 - 1- nombre de francophones
 - 2- nombre d'anglophones
 - 3- nombre d'allophones

6- Etat civil des fondateurs (trices)

homme: 1- ne s'applique pas

femme: 2- mariée, communauté de biens

3- mariée, séparée de biens

4- célibataire

5- veuve

6- séparée, divorcée

7- religieuse

8- non mentionné

9- mariée

7- Occupation ou profession des fondateurs (trices)

1- non disponible

2- ménagère

3- étudiant(e)

4- chômeur(se)

5- assisté(e) social(e)

6- retraité(e)

7- industriel, manufacturier, hommes ou femmes

d'affaires

8- artisan, artiste

.... Code de classification des professions de
Statistique Canada 1980

III Les formes associatives

1- les fonctions des associations

1- collectives

11- promotion et formation traditionnelles

de la femme et de la jeune fille

12- services publics

13- aide et soutien

14- services sanitaires

2- individuelles

21- défense d'intérêts professionnels

22- expression

23- sociabilité

2- degré de spécialisation de l'association

1- unifonctionnelle

2- multifonctionnelle

3- supra-fonctionnelle

3- degré d'ouverture de l'association

1- fermée

2- partiellement ouverte

3- ouverte

4- degré d'unité de l'association

1- unitaire

2- fédérative

3- confédérative

5- le ou les secteurs d'intervention

100 Secteur culturel

110 Culture cultivée

111 arts et lettres

112 sciences

113 expositions, manifestation culturelles

120 Media communautaires et d'information

121 radio, télévision, cinéma

122 journaux, revues, livres

123 brochures, bulletins, journaux publiés
par l'association pour les membres

130 Education

131 scolaire

132 parascolaire

133 permanente

134 spécialisée

140 Loisir

140 loisir en général

141 activités sportives et de plein air

142 artistique, intellectuel

143 artisanat, bricolage

144 chasse et pêche

145 touristique

146 associations de jeunesse

147 jeux de société

148 d'échanges, de rencontres

149 majorettes

150 Festivals, fêtes, réunions

151 festivals, carnavals

155 fête anniversaire

- 160 Echanges et rencontres
 - 161 clubs de services
 - 162 club social centré sur une ou plusieurs activités
 - 163 autres clubs sociaux
 - 164 club autour d'affinités sociales.
 - 165 autre échange et rencontre
 - 166 club d'échanges et de rencontres
- 170 Education extra-scolaire
 - 171 en général
 - 172 à la culture cultivée
 - 173 au loisir
 - 174 à l'écologie
 - 175 civique et sociale économique et familiale
 - 175 à la religion
 - 176 au travail
- 200 Secteur social
 - 210 Santé
 - 211 santé en général
 - 212 recherche et prévention
 - 213 équipement de santé
 - 214 soins de santé
 - 215 soins à domicile
 - 216 maternité
 - 217 enseignement
 - 220 Services sociaux
 - 221 services sociaux en général
 - 222 équipement
 - 223 services spécialisés
 - 224 charité, bénévolat
 - 225 hébergement
 - 226 garderie
 - 227 orphelinat

230 Services communautaires
 231 parcs et terrains de jeux
300 Secteur économique
 301 biens et services
 302 protection du consommateur
 303 budget familial
360 Secteur du travail
 361 placement, emploi
 362 associations d'employeurs
 363 associations professionnelles
 364 associations de travailleuses
980 Non relié à un secteur
 981 épanouissement du couple et de la famille
 982 services aux associations locales
 983 fondation pour soutenir une association
 984 promotion des intérêts familiaux
 985 soutien aux organismes

8 - Niveau d'intervention de l'association

 00 - indéterminé

 10- local

 11- association locale

 12 section locale d'une association régionale

 13 section locale d'une association québécoise

 14 section locale d'une association canadienne

 15 section locale d'une association internationale

 20 régionale

 21 association régionale

 22 section régionale d'une association québécoise

 23 section régionale d'une association canadienne

 24 section régionale d'une association internationale

 30 Provincial

 31 association québécoise

 32 section québécoise d'une association canadienne

 33 section québécoise d'une association internationale

40 National

41 association canadienne

42 section canadienne d'une association internationale

50 International

51 section canadienne d'une association internationale

9- Clientèle visée par l'association

100 Sexe

101 hommes

102 femmes

103 hommes et femmes

110 Age

111 jeunes enfants

112 enfants

113 adolescents

114 adultes

115 personnes âgées

116 jeunes et adultes

117 jeunes

118 enfants et adolescents

119 jeunes filles

120 jeunes garçons

130 Groupements sociaux

131 travailleuses salariées

132 employeurs, femmes d'affaires, commerçantes

133 professionnelles

134 consommatrices

135 groupes populaires

136 religieuses

137 bénévoles

139 chômeuses

- 150 Groupes marginaux
 - 151 malades
 - 152 handicapés
 - 153 personnes en difficulté
 - 154 alcooliques
 - 155 enfants: orphelins, illégitimes, déficients
 - 156 défavorisés
 - 157 filles-mères
 - 158 mères nécessiteuses
- 160 Communautés, collectivités
 - 161 groupes ou organismes communautaires
 - 162 collectivités locales
- 170 Groupes ethniques
 - 171 associations ethniques
 - 172 associations anglophones
 - 173 associations canadiennes-françaises
 - 174 association d'immigrants
- 180 Groupements familiaux
 - 181 couple
 - 182 natalité
 - 183 famille
- 190 Personnes seules
 - 191 femmes seules
 - 192 veuves
 - 193 immigrantes
- 200 Étudiantes
 - 201 association de diplômées
- 210 Population en général
- 220 Autre
 - 221 individus et organismes
 - 222 organismes
- 230 Indéterminé

10- Institution sociale visée

A- Identification de l'institution

10- Eglise

- 11- culte catholique
- 12- action catholique
- 13- culte protestant et juif
- 14- action protestante et juive
- 15- communauté religieuse
- 16- mission chrétienne
- 17- action chrétienne
- 18- association liée à l'action d'une communauté religieuse

20- Ecole

- 21- association de professeurs
- 22- association d'anciennes étudiantes
- 23- association liée à une université
- 24- association féminine d'école

30- Travail

- 31- association liée à une profession

40- Etat

- 41- association liée à un hôpital
- 42- association liée à une école

50 Armée police

- 51 association liée aux policiers

60 Partis politiques

- 61- association créée dans le prolongement d'un parti politique

70 Sans lien avec une institution

80 Association liée à l'action d'une institution sociale indéterminée (autre association etc)

B Mention des relations avec l'institution

- 1- mention explicite
- 2- mention implicite
- 3- ne s'applique pas
- 4- non mentionné

C- Nature des relations avec l'institution

- 1- coopération
- 2- opposition, conflit, contestation
- 3- ne s'applique pas
- 4- non mentionné

11- Dernières caractéristiques de l'association

A- Langue de la dernière dénomination sociale

- 1- français
- 2- anglais
- 3- bilingue: anglais/français
- 9- autre

B- Etat juridique

- 1- active
- 2- dissoute
- 3- suspendue
- 4- reprise

C- Si 2 ou 3 date

année:
non disponible

D- Nombre total de mois d'existence

APPENDICE B

Index des associations par année de naissance

1833 INSTITUTION DES FILLES REPENTIES
1841 DAMES DE L'ASILE DE MONTREAL POUR LES ORPHELINS CATHOLIQUES ROMAINS
1841 SOCIETE BIENVEILLANTE DES DAMES DE MONTREAL
1841 ASILE DE MONTREAL POUR LES FEMMES AGEES ET INFIRMES
1842 SOCIETE CHARITABLE DES DAMES CATHOLIQUES
1843 LES DAMES DE L'ASILE DES ORPHELINS PROTESTANTS DE LA CITE DE MONTREAL
1843 LES DAMES DU COMITE DE REGIE DE L'HOSPICE DE LA MATERNITE DE MONTREAL
1853 LA SOCIETE DES DAMES CHARITABLES DE LA PAROISSE ST-ETIENNE DE LA MALBAIE
1855 HOSPICE SAINT-JOSEPH DE LA MATERNITE DE QUEBEC
1855 ASILE DU BON-PASTEUR DE QUEBEC
1859 ASILE DES DAMES PROTESTANTES DE QUEBEC
1869 SOCIETE PROTECTRICE DES FEMMES ET DES ENFANTS DE MONTREAL
1870 PROTESTANT INFANT'S HOME
1870 THE WOMEN'S HOSPITAL OF MONTREAL
1871 THE TRAFALGAR INSTITUTE
1875 THE DUNHAM LADIES COLLEGE
1875 THE COMPTON LADIES COLLEGE
1875 ASSOCIATION CHRETIENNE DES JEUNES FEMMES DE MONTREAL
1875 L'ASSOCIATION CHRETIENNE DES FEMMES DE QUEBEC
1875 HOSPICE DE LA MATERNITE DE MONTREAL
1875 HOSPICE DES SOEURS DE LA CHARITE DE RIMOUSKI
1875 THE CHURCH HOME
1876 PROTESTANT HOME FOR FRIENDLESS WOMEN
1879 WOMEN'S EXCHANGE OF MONTREAL
1880 L'ASILE DES SERVANTES CATHOLIQUES DE MONTREAL
1882 HOSPICE ST-JOSEPH-DE-LA-RECOUVRANCE
1885 L'ORPHELINAT DE FARNHAM
1886 HOSPICE ST-TOMAS DE MONTMAGNY
1887 HOTEL-DIEU DE NICOLET
1890 L'ECOLE CULINAIRE DE MONTREAL
1890 THE WOMEN'S CHRISTIAN TEMPERANCE UNION OF MONTREAL
1895 THE SAMARITAN HOSPITAL FOR WOMEN
1900 THE MONTREAL DAY NURSERY
1900 LADIES CITY MISSION OF QUEBEC
1900 L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE
1904 PARKS AND PLAYGROUD ASSOCIATION OF MONTREAL
1907 L'ASSOCIATION DES INFIRMIERES AUTORISEES DE MONTREAL
1909 L'OEUVRE DE PROTECTION DES JEUNES FILLES

1909 ST-ANTHONY'S GUILD
1912 SHERBROOKE YWCA
1914 HERZL HOSPITAL AND DISPENSARY
1915 BETH ISRAEL DAY NURSERY AND INFANTS HOME
1915 HEBREW MATERNITY HOSPITAL
1920 HOTEL-DIEU ST-MICHEL DE ROBERVAL
1922 FEDERATION DES CANADIENNES-FRANCAISES DE SHERBROOKE INCORPORÉE
1922 LES SOEURS DE LA CHARITE DE L'HOSPICE DU SACRE-COEUR DE SHERBROOKE

1923 THE FEDERATION OF WOMEN'S CLUB OF MONTREAL AND VICINITY INC.
1923 THE MONTREAL CHILDREN AID SOCIETY
1923 ASSOCIATION CATHOLIQUE FEMININE
1923 THE NOTRE-DAME-DE-GRACE WOMEN'S CLUB
1924 LA CRECHE ST-VINCENT-DE-PAUL
1924 JEWISH HOME FOR AGED OF MONTREAL
1926 CLUB LIBERAL CENTRAL DES FEMMES DE MONTREAL
1927 CANADIAN WOMEN'S HOSTEL OF MONTREAL
1927 THE JULIA DRUMMOND RESIDENCE ASSOCIATION
1927 THE UNIVERSITY WOMEN'S CLUB OF MONTREAL
1928 WOMEN'S LABOR LIGUE INC.
1928 LA CORPORATION DES RELIGIEUSES DES CINQ PLAIES
1928 CANADIAN CATHOLIC DAUGHTERS OF AMERICA
1928 LES SOEURS COMPASSIONNISTES SERVITES DE MARIE
1930 THE YOUNG WOMEN'S HEBREW ASSOCIATION OF MONTREAL LTD.
1930 OEUVRÉ NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL
1931 SECOURS AUX CHOMEUSES INC.
1931 THE MARITIME WOMEN'S CLUB OF MONTREAL INC.
1932 THE CATHOLIC GIRLS ASSOCIATION
1932 LADIES SOMIETH NOIFILM SOCIETY INC.
1932 ALUMNAE ASSOCIATION INC. ROYAL VICTORIA HOSPITAL TRAINING SCHOOL NURSES
1933 SOCIETE DES FILLES CONSOLATRICES DU DIVIN-COEUR INC.
1933 INSTITUT ROY
1934 LES PETITES SOEURS DE L'ASSOMPTION INC.
1934 LES FEMMES DU CANADA INC.
1934 MY MOTHER HOME
1935 LA SOCIETE FEMININE DE PROTECTION
1936 LES FILLES DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES
1937 L'ASSOCIATION NATIONALE DES FEMMES DU QUEBEC
1937 LA SOCIETE D'ADOPTION ET DE PROTECTION DE L'ENFANCE
1937 LADIES BIKUR CHOILIM SOCIETY
1937 NATIONAL COUNCIL OF JEWISH WOMEN (MONTREAL SECTION)
1937 L'ORDRE DES GARDES-MALADES ENREGISTREES DU QUEBEC

1938 LIGUE DE LA JEUNESSE FEMININE DE QUEBEC
1938 LA LIGUE DE LA JEUNESSE FEMININE DE MONTREAL
1938 SOCIETA FEMMINILE CASERTA/CASERTA FEMININE SOCIETY
1939 LIGUE DE LA JEUNESSE FEMININE DE SHERBROOKE
1939 SOCIETE DES INFIRMIERES VISITEUSES
1939 ASSOCIATION CATHOLIQUE DES OEVRES DE PROTECTION DE LA JEUNE FILLE
1939 FEDERATION OF PROTESTANT WOMEN TEACHERS OF THE ISLAND OF MONTREAL
1940 FEDERATION DES GUIDES CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC
1940 L'AIDE A LA FEMME
1940 THE SISTERS OF ST-JOSEPH FOR THE DIOCESE OF PEMBROKE
1941 LES EQUIPIERES SOCIALES
1942 COMITE DES GARDERIES EN TEMPS DE GUERRE/WARTIME DAY NURSERIES COMITEE
1942 LA SOCIETE DES INFIRMIERES MISSIONNAIRES
1943 LES SOEURS DE LA CHARITE DE L'HOPITAL DE SOREL
1943 THE WOMEN ASSOCIATES OF MCGILL
1944 THE CHUDNOVER LADIES SOCIETY OF MONTREAL
1944 LE RACHEL CERCLE FEMININ

1945 ARGYLES NURSES ASSOCIATION
1947 QUEBEC WOMEN'S INSTITUTES INC.
1947 ECOLE SUPERIEURE D'INFIRMIERES (INSTITUT MARGUERITE D'YOURS VILLE)
1947 L'ASSISTANCE MATERNELLE (SECTION ST-JEAN-VIANNEY DE COTEAU-ROUGE)
1948 ECOLE DE PUIRICULTURE NOTRE-DAME-DE-LIESSE
1948 OUVROIR NOTRE-DAME DES ENFANTS
1948 THE MONTREAL GIRLS ASSOCIATION
1948 LES RELIGIEUSES HOSPITALIERES DE ST-JOSEPH DE L'HOTEL-DIEU DE ST-JEROME
1949 LADIES FREE LOAN SOCIETY
1949 SOCIETE DE RELIGIEUSES NOTRE-DAME-DU-SION
1949 SOCIETE DES AUXILIATRICES DES AMES DU PURGATOIRE
1950 LA JEUNESSE INDEPENDANTE CATHOLIQUE FEMININE DU CANADA
1950 LES AUXILIAIRES DU FOYER(GARDES PRATIQUES)
1950 LA SOCIETE DES INFIRMIERES VISITEUSES
1950 LES SOEURS DE L'ENFANT-JESUS-DU-PUYS
1950 HELLENIC LADIES BENEVOLENT SOCIETY
1950 LES RELIGIEUSES TRINITAIRES
1950 THE TETREAULTVILLE WOMEN'S CLUB
1950 CERCLE SOCIAL FEMININ DE VILLE MONT-ROYAL INC.
1951 SERVICES DE SOINS AUX MALADES ET DE GARDIENNES A DOMICILE
1951 LE CERCLE DES FEMMES JOURNALISTES
1951 L'INSTITUT DES OBLATES BENEDICTINES DE VILLE-MARIE

- 1952 LIGUE INDEPENDANTE CATHOLIQUE FEMININE
1952 L'ASSOCIATION DES DAMES PATRONESSES DE L'HOPITAL SANATORIUM ST-JOSEPH
1953 L'ASSOCIATION DES GARDES-MALADES AUXILIAIRES DE LA PROVINCE DE QUEBEC
1954 SOEURS DE CHARITE DE SAINTE-MARIE
1954 L'ASSISTANCE MATERNELLE DE QUEBEC
1955 ASSOCIATION DES FILLES CANADIENNES-FRANCAISES ASS. MADELEINE-DE-VERCHERES
1955 VICTORIAN ORDER OF NURSES LASALLE BRANCH/ORDRE DES INFIRMIERES VICTORIAN
1955 VICTORIAN ORDER OF NURSES POINTE-CLAIRE BRANCH
1955 L'ASSOCIATION DES DAMES AUXILIAIRES DE L'INSTITUT BRUCHESI
1955 ASSOCIATION BIENFAISANTE PROTESTANTE D'ILE-PERROT
1955 L'ASSISTANCE MATERNELLE DE LAPRAIRIE
1956 ASSOCIATION DE DIETETIQUE DU QUEBEC/QUEBEC DIETETIC ASSOCIATION
1960 BENEVOLENT SOCIETY LADIES OF CASTORIA
1960 ASSOCIATION DES DAMES AUXILIAIRES DE L'HOPITAL SACRE-COEUR DE CARTIERVILLE
1960 LES CHANOINESSE HOSPITALIERES DE ST-AUGUSTIN DE MONTMAGNY
1960 LES CHANOINESSES HOSPITALIERES DE ST-AUGUSTIN DE DOLBEAU
1960 LES CHANOINESSES HOSPITALIERES DE ST-AUGUSTIN DE CHICOUTIMI
1960 SWEET ADELINES (MONTREAL CHAPTER INC.)
1960 CLUB FEMINA INC.
1960 ASSOCIATION FEMININE PROGRESSISTE CONSERVATRICE DU DISTRICT DE MONTREAL
1961 ASSOCIATION DES INFIRMIERES VISITEUSES DE LA TUQUE
1961 ASSOCIATION DES DAMES AUXILIAIRES DE L'HOPITAL ST-LOUIS
1961 ASSOCIATION DES VEUVES DE MONTREAL
1961 ASILE DES ORPHELINES DE L'EGLISE D'ANGLETERRE
1961 L'ASSOCIATION DES INSTITUTS FAMILIAUX DE LA PROVINCE DE QUEBEC
1961 LES MAJORETTES DE FORESTVILLE
1961 LES ABEILLES CORPS DE MAJORETTES
1961 LES AMBASSADRICES DE SHAWINIGAN INC.
- 1962 SOCIETE DES INFIRMIERES VISITEUSES DES TROIS-RIVIERES ET CAP-DE-LA-MADELEINE
1962 DAMES AUXILIAIRES DE L'HOPITAL MARIE-ENFANT
1962 L'ASSOCIATION DES DAMES AUXILIAIRES DE L'OPTOMETRIE
1962 L'ORDRE DES INFIRMIERES VICTORIAN (HULL)
1962 LA CORPORATION DES SECRETAIRES MEDICALES AGREES DE LANGUE FRANCAISE
1962 L'ASSOCIATION DES INSTITUTRICES DE CLASSES ENFANTINES
1962 LES MAJORETTES DE GRAND-MERE

1962 LES DUNETTES INC.
1962 LES CHATELAINES
1962 L'EVEIL FEMININ DE GRAND-MERE INC.
1962 CLUB SOCIAL FEMININ LAURENTIEN
1963 L'ORDRE DES DAMES HELENE-DE-CHAMPLAIN
1963 LA SOCIETE DES INFIRMIERES VISITEUSES DU DIOCESE DE ST-JEAN
1963 WESTPARK PARENTS COMMUNITY PRESCHOOL
1963 FEDERATION DES SOCIETES D'INFIRMIERES VISITEUSES
1963 LES DAMES DE LA CHARITE DE STE-ANNE-DE-BELLEVUE
1963 ASSOCIATION DES DAMES AUXILIAIRES DE L'HOPITAL SACRE-COEUR
1963 ASSOCIATION DES AIDES MENAGERES INC.
1963 ASSOCIATION DES FEMMES DE CARRIERES DE LA CITE DE QUEBEC INC.
1963 COMMISSION DES ECOLES DE GARDES AUXILIAIRES DE LA PROVINCE DE QUEBEC.
1963 LES MAJORETTES SATELLITES DE DONNACONA INC.
1963 LES MAJORETTES ROUGE ET OR D'ALMA INC.
1963 CORPS DE MAJORETTES NOTRE-DAME-DU-SACRE-COEUR
1963 MAJORETTES STE-JEANNE-D'ARC DE GRANBY INC.
1964 SOCIETE D'INFIRMIERES VISITEUSES DU DIOCESE DE NICOLET
1964 L'ASSOCIATION DES DAMES AUXILIAIRES DE L'HOPITAL ST-JOSEPH-DE-LA-PROVIDENCE
1964 LES DAMES AUXILIAIRES DE L'HOPITAL D'ARGENTEUIL
1964 L'ASSOCIATION DES FEMMES D'AFFAIRES DE MONTMAGNY INC.
1964 L'ASSOCIATION DES ETUDIANTES INFIRMIERES DE LA PROVINCE DE QUEBEC
1964 LES MAJORETTES DE SHAWINIGAN
1965 LES DAMES AUXILIAIRES DE L'HOPITAL GENERAL DU SAGUENAY
1965 L'ASSOCIATION DES FEMMES CELIBATAIRES
1965 ASSOCIATION DES DAMES AUXILIAIRES DE L'HOPITAL DES LAURENTIDES
1965 LES AUXILIAIRES BENEVOLES DE L'HOPITAL LE GARDEUR
1965 LE CERCLE DES GARDES-MALADES PRATIQUES DU QUEBEC INC.
1965 LE CLUB DES FEMMES DE CARRIERES DE TROIS-RIVIERES
1965 L'ASSOCIATION DES DIPLOMEES DE L'ECOLE DES INFIRMIERES PRATIQUES DU QUEBEC
1965 LES HOTESSSES DE RIGAUD
1965 MAJORETTES D'IBERVILLE
1965 LES CAVALIERES ET MAJORETTES DE COTEAU-STATION INC.
1965 LES MARINIERES DE ST-HUBERT

1966 LA FEDERATION DES CONSOMMATRICES DU QUEBEC INC.
1966 FEDERATION DES FEMMES DU QUEBEC
1966 AUXILIARY OF MAIMONIDES NOS + HOME FOR THE AGED INC.
1966 L'INSTITUT DES SOEURS DE L'IMMACULEE-CONCEPTION
1966 ASSOCIATES OF THE MUNICIPAL CHAPTER OF MONTREAL IODE

1966 THE GRADUATE NURSES ASSOCIATION OF THE ROYAL VICTORIA HOSPITAL
1966 MAJORETTES BOUTONS D'OR DE RIVIERE-DU-LOUP INC.
1966 LES PAMELAS IDEALISTES DE CITE JACQUES-CARTIER
1966 LE CERCLE CLAIRE FONTAINE
1966 L'ORDRE DES DUCHESSES DU CARNAVAL D'HIVER DE QUEBEC
1967 LA CORPORATION DU PATRO DES FILLES DE CHARLEBOURG
1967 SERVICE D'AUXILIAIRES FAMILIALES DU QUEBEC
1967 THE RUPERT WOMEN'S INSTITUTE
1967 AUXILIAIRES BENEVOLES HOTEL-DIEU DE MONTREAL
1967 DAMES AUXILIAIRES DE L'HOPITAL DE LA PIETA
1967 MAJORETTES COLIBRIS DE LACHUTE INC.
1967 LES PERVENCHES DE REPENTIGNY INC.
1967 LES TOURTERELLES DE MASKINONGE INC.
1967 ESSOR FEMININ DE LA TUQUE
1967 CERCLE FEMINA DE MONTREAL
1967 LES AUXILIAIRES FRANCISCAINES
1968 LE CERCLE DES FERMIERES DE LA PROVINCE DE QUEBEC
1968 LES ARTS FEMININS DE LA MAURICIE
1968 AFEAS
1968 INFIRMIERES ORDRE VICTORIA SECTION MILLES-ILES
1968 L'ASSOCIATION DES AUXILIAIRES BENEVOLES HOPITAL LAFLECHE
1968 ASSOCIATION DES DAMES AUXILIAIRES DE L'HOPITAL SAINT-LAMBERT
1968 LES CHATELAINES DE SEPT ILES INC.
1968 LES AUXILIAIRES DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITE DE SHERBROOKE
1968 ASSOCIATION DES ASSISTANTES DENTAIRES DE MONTREAL
1968 LES HOTESSSES DE REPENTIGNY
1968 MISS PORTUGAL BEAUTY CONTEST
1968 WOMEN'S ARTS SOCIETY OF MONTREAL
1969 LA MAISON DES GUIDES DE LA POCATIERE INC.
1969 SERVICE D'EDUCATION PRE-NATALE DE RIMOUSKI INC.
1969 L'ASSOCIATION DES DAMES SEULES DE ST-JEAN
1969 MAYFAIR RESIDENCE FOR WOMEN'S INC.
1969 LES JOUVENCELLES DE RIVIERE-AU-RENARD
1969 CERCLE SOCIAL FEMININ DES LAURENTIDES
1969 INSTITUT DES MESSAGERES NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION
1970 LE CERCLE DES FERMIERES DE PENTECOTE
1970 CERCLE DE FERMIERES DE SAULT-AU-MOUTON
1970 LES DAMES AUXILIAIRES DU FOYER DES ANNEES D'OR DE KENOOGAMI INC.
1970 LES AUXILIAIRES DE L'HOPITAL DU HAUT-RICHELIEU
1970 LES DAMES DE LA CHARITE DE LA PAROISSE IMMACULEECONCEPTION
1970 LES DAMES AUXILIAIRES DE L'HOPITAL SANTA-CABRINI
1970 PETITES SOEURS DE JESUS
1970 L'ASSOCIATION DES JARDINIERES D'ENFANTS DU GRAND MONTREAL

1970 LE CORPS DE MAJORETTES DE GRANDE-RIVIERE
1970 ASSOCIATION FEMININE DE HOCKEY SUR GAZON
1970 LES MAJORETTES LES EPIS D'OR
1971 LA LIGUE DES CITOYENNES DE LA SECTION JONQUIERE INC.
1971 GARDERIE POPULAIRE
1971 ASSOCIATION DES DAMES AUXILIAIRES DE L'HOTEL-DIEU DE SHERBROOKE
1971 LES GLANEUSES INC.
1971 LES DAMES AUXILIAIRES DES LOISIRS DE SAINTE-THERESE
1971 EQUIPE SOCIALE FEMININE DE TERREBONE
1971 LES FILLES DE SAINTE-MARIE DE LEUCA
1971 ASSOCIATION DES AUXILIAIRES FAMILIALES ET SOCIALES DU QUEBEC
1971 LES MAJORETTES DE SAINT-JEAN-DE-DIEU
1971 LES MAJORETTES BELOEIL MONT ST-HILAIRE
1971 LE CORPS DE MAJORETTES LES MARQUISES
1971 LES MAJORETTES LES QUEBECOISES
1971 L'ASSOCIATION FEMININE DE CURLING DU QUEBEC
1971 LES MAJORETTES JACINTHES DE SAINT-LUC
1971 CORPS DE MAJORETTES LES HIRONDELLES DE BOIS-DES-FILION
1971 COMITE DES EPOUSES DE POLICIERS DE MONTREAL

APPENDICE C

Index des associations par fonction

1- PROMOTION ET FORMATION TRADITIONNELLES DE LA FEMME ET DE LA JEUNE FILLE:

FEDERATION DES CANADIENNES-FRANCAISES DE SHERBROOKE INCORPOREE
THE FEDERATION OF WOMEN'S CLUB OF MONTREAL AND VICINITY INC.
L'ASSOCIATION NATIONALE DES FEMMES DU QUEBEC
LIGUE DE LA JEUNESSE FEMININE DE QUEBEC
LIGUE DE LA JEUNESSE FEMININE DE SHERBROOKE
ASSOCIATION DES FILLES CANADIENNES-FRANCAISES ASS. MADELEINE-DE-
VERCHERES
LA JEUNESSE INDEPENDANTE CATHOLIQUE FEMININE DU CANADA
LIGUE INDEPENDANTE CATHOLIQUE FEMININE
LES AUXILIAIRES DU FOYER(GARDES PRATIQUES)
QUEBEC WOMEN'S INSTITUTES INC.
L'ORDRE DES DAMES HELENE DE CHAMPLAIN
LA FEDERATION DES CONSOMMATRICES DU QUEBEC INC.
FEDERATION DES FEMMES DU QUEBEC
LE CERCLE DES FERMIERES DE LA PROVINCE DE QUEBEC
LES ARTS FEMININS DE LA MAURICIE
AFEAS
LA MAISON DES GUIDEES DE LA POCATIERE INC.
LE CERCLE DES FERMIERES DE PENTECOTE
CERCLE DES FERMIERES DE SAULT-AU-MOUTON
LA LIGUE DES CITOYENNES DE LA SECTION JONQUIERE INC.
LA LIGUE DE LA JEUNESSE FEMININE DE MONTREAL
FEDERATION DES GUIDEES CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

2- SERVICES PUBLICS:

SOCIETE DES INFIRMIERES VISITEUSES
SOCIETE DES INFIRMIERES VISITEUSES DES TROIS-RIVIERES ET CAP-DE-
LA-MADELEINE
ASSOCIATION DES INFIRMIERES VISITEUSES DE LA TUQUE
VICTORIAN ORDER OF NURSES LASALLE BRANCH/ORDRE DES INFIRMIERES
VICTORIAN
VICTORIAN ORDER OF NURSES POINTE-CLAIRE BRANCH
SERVICES DE SOINS AUX MALADES ET DE GARDIENNES A DOMICILE
ECOLE DE PUERICULTURE NOTRE-DAME DE LIESSE
LA SOCIETE DES INFIRMIERES VISITEUSES
LES SOEURS DE L'ENFANT-JESUS-DU-PUYS
COMITE DES GARDERIES EN TEMPS DE GUERRE/WARTIME DAY NURSERIES
COMMITTEE

ECOLE SUPERIEURE D'INFIRMIERES (INSTITUT MARGUERITE D'YOUVILLE)
LA SOCIETE DES INFIRMIERES VISITEUSES DIOCESE DE ST-JEAN
WESTPARK PARENTS COMMUNITY PRESCHOOL
FEDERATION DES SOCIETES D'INFIRMIERES VISITEUSES
SOCIETE D'INFIRMIERES VISITEUSES DU DIOCESE DE NICOLET
LA CORPORATION DU PATRO DES FILLES DE CHARLEBOURG
SERVICE D'AUXILIAIRES FAMILIALES DU QUEBEC
INFIRMIERES ORDRE VICTORIA SECTION MILLES-ILES
SERVICE D'EDUCATION PRE-NATALE DE RIMOUSKI INC.
GARDERIE POPULAIRE
THE DUNHAM LADIES COLLEGE
L'ORDRE DES INFIRMIERES VICTORIAN (HULL)
THE MONTREAL DAY NURSERY
PARKS AND PLAYGROUND ASSOCIATION OF MONTREAL
THE COMPTON LADIES COLLEGE
THE TRAFALGAR INSTITUTE
L'ECOLE CULINAIRE DE MONTREAL
BETH ISRAEL DAY NURSERY AND INFANTS HOME

3- AIDE ET SOUTIEN:

ASILE DES DAMES PROTESTANTES DE QUEBEC
SOCIETE PROTECTRICE DES FEMMES ET DES ENFANTS DE MONTREAL
ASSOCIATION CHRETIENNE DES JEUNES FEMMES DE MONTREAL
L'ASSOCIATION CHRETIENNE DES FEMMES DE QUEBEC
WOMEN'S EXCHANGE OF MONTREAL
THE WOMEN'S CHRISTIAN TEMPERANCE UNION OF MONTREAL
L'OEUVRE DE PROTECTION DES JEUNES FILLES
CANADIAN WOMEN'S HOSTEL OF MONTREAL
THE JULIA DRUMMOND RESIDENCE ASSOCIATION
WOMEN'S LABOR LIGUE INC.
LA CORPORATION DES RELIGIEUSES DES CINQ PLAIES
CANADIAN CATHOLIC DAUGHTERS OF AMERICA
LES SOEURS COMPASSIONNISTES SERVITES DE MARIE
THE YOUNG WOMEN'S HEBREW ASSOCIATION OF MONTREAL LTD.
SECOURS AUX CHOMEUSES INC.
THE CATHOLIC GIRLS ASSOCIATION
LADIES SOMIETH NOIFILM SOCIETY INC.
SOCIETE DES FILLES CONSOLATRICES DU DIVIN COEUR INC.
LES PETITES SOEURS DE L'ASSOMPTION INC.
LES FEMMES DU CANADA INC.
LA SOCIETE FEMININE DE PROTECTION
LES FILLES DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES
LA SOCIETE D'ADOPTION ET DE PROTECTION DE L'ENFANCE
LADIES BIKUR CHOILIM SOCIETY

NATIONAL COUNCIL OF JEWISH WOMEN (MONTREAL SECTION)
SOCIETA FEMMINILE CASERTA / CASERTA FEMININE SOCIETY
L'AIDE A LA FEMME
DAMES AUXILIAIRES DE L'HOPITAL MARIE-ENFANT
L'ASSOCIATION DES DAMES AUXILIAIRES DE L'OPTOMETRIE
ASSOCIATION DES DAMES AUXILIAIRES DE L'HOPITAL ST-LOUIS
ASSOCIATION DES VEUVES DE MONTREAL
BENEVOLENT SOCIETY LADIES OF CASTORIA
ASSOCIATION DES DAMES AUXILIAIRES DE L'HOPITAL SACRE-COEUR DE
CARTIERVILLE
SOEURS DE CHARITE DE SAINTE-MARIE
L'ASSOCIATION DES DAMES AUXILIAIRES DE L'INSTITUT BRUCHESI
ASSOCIATION BIENFAISANTE PROTESTANTE D'ILE-PERROT
L'ASSISTANCE MATERNELLE DE LAPRAIRIE
HELLENIC LADIES BENEVOLENT SOCIETY
L'ASSOCIATION DES DAMES PATRONESSES DE L'HOPITAL SANATORIUM
ST-JOSEPH
L'ASSISTANCE MATERNELLE DE QUEBEC
OUVROIR NOTRE-DAME DES ENFANTS
LADIES FREE LOAN SOCIETY
THE SISTERS OF ST-JOSEPH FOR THE DIOCESE OF PEMBROOKE
LES EQUIPIERES SOCIALES
THE CHUDNOVER LADIES SOCIETY OF MONTREAL
LE RACHEL CERCLE FEMININ
L'ASSISTANCE MATERNELLE(SECTION ST-JEAN-VIANNEY DE COTEAU-ROUGE)
LES DAMES DE LA CHARITE DE STE-ANNE-DE-BELLEVUE
ASSOCIATION DES DAMES AUXILIAIRES DE L'HOPITAL SACRE-COEUR
L'ASSOCIATION DES DAMES AUXILIAIRES DE L'HOPITAL ST-JOSEPH-DE-LA-
PROVIDENCE
LES DAMES AUXILIAIRES DE L'HOPITAL D'ARGENTEUIL
LES DAMES AUXILIAIRES DE L'HOPITAL GENERAL DU SAGUENAY
L'ASSOCIATION DES FEMMES CELIBATAIRES
ASSOCIATION DES DAMES AUXILIAIRES DE L'HOPITAL DES LAURENTIDES
LES AUXILIAIRES BENEVOLES DE L'HOPITAL LE GARDEUR
AUXILIARY OF MAIMONIDES NOS + HOME FOR THE AGED INC.
L'INSTITUT DES SOEURS DE L'IMMACULEE-CONCEPTION
THE RUPERT WOMEN'S INSTITUTE
AUXILIAIRES BENEVOLES HOTEL-DIEU DE MONTREAL
L'ASSOCIATION DES AUXILIAIRES BENEVOLES HOPITAL LAFLECHE
ASSOCIATION DES DAMES AUXILIAIRES DE L'HOPITAL SAINT-LAMBERT
LES CHATELAINES DE SEPT-ILES INC.
LES AUXILIAIRES DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITE DE SHERBROOKE
L'ASSOCIATION DES DAMES SEULES DE ST-JEAN
MAYFAIR RESIDENCE FOR WOMEN'S INC.
DAMES AUXILIAIRES DE L'HOPITAL DE LA PIETA
LES DAMES AUXILIAIRES DU FOYER DES ANNEES D'OR DE KENOGAMI INC.
LES AUXILIAIRES DE L'HOPITAL DU HAUT RICHELIEU

LES DAMES DE LA CHARITE DE LA PAROISSE IMMACULEE-CONCEPTION
LES DAMES AUXILIAIRES DE L'HOPITAL SANTA-CABRINI
PETITES SOEURS DE JESUS
ASSOCIATION DES DAMES AUXILIAIRES DE L'HOTEL-DIEU DE SHERBROOKE
LES GLANEUSES INC.
LES DAMES AUXILIAIRES DES LOISIRS DE SAINTE-THERESE
EQUIPE SOCIALE FEMININE DE TERREBONNE
ASILE DES ORPHELINES DE L'EGLISE D'ANGLETERRE
PROTESTANT INFANT'S HOME
LADIES CITY MISSION OF QUEBEC
SHERBROOKE YWCA
THE MONTREAL CHILDREN AID SOCIETY
INSTITUT ROY
OEUVRE NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL
DAMES DE L'ASILE DE MONTREAL POUR LES ORPHELINS CATHOLIQUES
ROMAINS
LES DAMES DE L'ASILE DES ORPHELINS PROTESTANTS DE LA CITE DE
MONTREAL
INSTITUTION DES FILLES REPENTIES
SOCIETE BIENVEILLANTE DES DAMES DE MONTREAL
SOCIETE CHARITABLE DES DAMES CATHOLIQUES
LA SOCIETE DES DAMES CHARITABLES DE LA PAROISSE ST-ETIENNE DE LA
MALBAIE
L'ORPHELINAT DE FARNHAM
LA CRECHE ST-VINCENT-DE-PAUL
PROTESTANT HOME FOR FRIENDLESS WOMEN
ST-ANTHONY'S GUILD
ASSOCIATES OF THE MUNICIPAL CHAPTER OF MONTREAL IODE
ASSOCIATION CATHOLIQUE FEMININE
ASSOCIATION CATHOLIQUE DES OEVRES DE PROTECTION DE LA JEUNE
FILLE
L'ASILE DES SERVANTES CATHOLIQUES DE MONTREAL

4- SERVICES SANITAIRES:

LES CHANOINESSES HOSPITALIERES DE ST-AUGUSTIN DE MONTMAGNY
THE MONTREAL GIRL'S ASSOCIATION
LES RELIGIEUSES HOSPITALIERES DE ST-JOSEPH DE L'HOTEL-DIEU DE
ST-JEROME
SOCIETE DES RELIGIEUSES NOTRE-DAME-DU-SION
LES RELIGIEUSES TRINITAIRES
LA SOCIETE DES INFIRMIERES MISSIONNAIRES
LES SOEURS DE LA CHARITE DE L'HOPITAL DE SOREL
LES FILLES DE SAINTE-MARIE DE LEUCA
THE WOMEN'S HOSPITAL OF MONTREAL
HOSPICE DE LA MATERNITE DE MONTREAL

THE SAMARITAN HOSPITAL FOR WOMEN
LES SOEURS DE LA CHARITE DE L'HOSPICE DU SACRE-COEUR DE SHERBROOKE
MY MOTHER HOME
HERZL HOSPITAL AND DISPENSARY
HOSPICE SAINT-JOSEPH DE LA MATERNITE DE QUEBEC
JEWISH HOME FOR AGED OF MONTREAL
LES DAMES DU COMITE DE REGIE DE L'HOSPICE DE LA MATERNITE DE MONTREAL
ASILE DE MONTREAL POUR LES FEMMES AGEES ET INFIRMES
ASILE DU BON-PASTEUR DE QUEBEC
HOSPICE DES SOEURS DE LA CHARITE DE RIMOUSKI
THE CHURCH HOME
HOTEL-DIEU DE NICOLET
HOSPICE ST-THOMAS DE MONTMAGNY
HOSPICE ST-JOSEPH DE LA RECOUVRANCE
HOTEL-DIEU ST-MICHEL DE ROBERVAL
L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE
HEBREW MATERNITY HOSPITAL
LES CHANOINESSES HOSPITALIERES DE ST-AUGUSTIN DE DOLBEAU
LES CHANOINESSES HOSPITALIERES DE ST-AUGUSTIN DE CHICOUTIMI

5- INTERETS PROFESSIONNELS:

L'ASSOCIATION DES INFIRMIERES AUTORISEES DE MONTREAL
ALUMNAE ASSOCIATION INC. ROYAL VICTORIA HOSPITAL TRAINING SCHOOL
NURSES
L'ORDRE DES GARDES-MALADES ENREGISTREES DU QUEBEC
FEDERATION OF PROTESTANT WOMEN TEACHERS OF THE ISLAND OF MONTREAL
LA CORPORATION DES SECRETAIRES MEDICALES AGREES DE LANGUE FRANCAISE
L'ASSOCIATION DES INSTITUTRICES DE CLASSES ENFANTINES
L'ASSOCIATION DES INSTITUTS FAMILIAUX DE LA PROVINCE DE QUEBEC
LE CERCLE DES FEMMES JOURNALISTES
L'ASSOCIATION DES GARDES-MALADES AUXILIAIRES DE LA PROVINCE DE QUEBEC
ARGYLES NURSES ASSOCIATION
ASSOCIATION DES AIDES MENAGERES INC.
ASSOCIATION DES FEMMES DE CARRIERES DE LA CITE DE QUEBEC INC.
COMMISSION DES ECOLES DE GARDES AUXILIAIRES DE LA PROVINCE DE QUEBEC
L'ASSOCIATION DES FEMMES D'AFFAIRES DE MONTMAGNY INC.
L'ASSOCIATION DES ETUDIANTES INFIRMIERES DE LA PROVINCE DE QUEBEC
LE CERCLE DES GARDES-MALADES PRATIQUES DU QUEBEC INC.
LE CLUB DES FEMMES DE CARRIERES DE TROIS-RIVIERES
THE GRADUATE NURSES ASSOCIATION OF THE ROYAL VICTORIA HOSPITAL

ASSOCIATION DES ASSISTANTES DENTAIRES DE MONTREAL
L'ASSOCIATION DES JARDINIERES D'ENFANTS DU GRAND MONTREAL
ASSOCIATION DES AUXILIAIRES FAMILIALES ET SOCIALES DU QUEBEC
ASSOCIATION DE DIETETIQUE DU QUEBEC/QUEBEC DIETETIC ASSOCIATION
L'ASSOCIATION DES DIPLOMEES DE L'ECOLE DES INFIRMIERES PRATIQUES

6- EXPRESSION:

LES MAJORETTES DE GRAND-MERE
LES DUNETTES INC.
LES CHATELAINES
SWEET ADELINES (MONTREAL CHAPTER INC.)
LES MAJORETTES DE FORESTVILLE
LES ABEILLES CORPS DE MAJORETTES
LES AMBASSADRICES DE SHAWINIGAN INC.
LES MAJORETTES SATELLITES DE DONNACONA INC.
LES MAJORETTES ROUGES ET OR D'ALMA INC.
CORPS DE MAJORETTES NOTRE-DAME-DU-SACRE-COEUR
MAJORETTES STE-JEANNE-D'ARC DE GRANBY INC.
LES MAJORETTES DE SHAWINIGAN
LES HOTESSSES DE RIGAUD
MAJORETTES D'IBERVILLE
LES CAVALIERES ET MAJORETTES DE COTEAU-STATION INC.
LES MARINIERES DE ST-HUBERT
MAJORETTES BOUTONS D'OR DE RIVIERE-DU-LOUP INC.
LES PAMELAS IDEALISTES DE CITE JACQUES-CARTIER
MAJORETTES COLIBRIS DE LACHUTE INC.
LES PERVENCHES DE REPENTIGNY INC.
LES TOURTERELLES DE MASKINONGE INC.
LES HOTESSSES DE REPENTIGNY
MISS PORTUGAL BEAUTY CONTEST
LES JOUVENCELLES DE RIVIERE-AU-RENARD
LE CORPS DE MAJORETTES DE GRANDE-RIVIERE
ASSOCIATION FEMININE DE HOCKEY SUR GAZON
LES MAJORETTES LES EPIS D'OR
LES MAJORETTES DE SAINT-JEAN-DE-DIEU
LES MAJORETTES BELOEIL MONT ST-HILAIRE
LE CORPS DE MAJORETTES LES MARQUISES
LES MAJORETTES LES QUEBECOISES
L'ASSOCIATION FEMININE DE CURLING DU QUEBEC
LES MAJORETTES JACINTHES DE SAINT-LUC
CORPS DE MAJORETTES LES HIRONDELLES DE BOIS-DES-FILION

7- SOCIABILITE:

THE MARITIME WOMEN'S CLUB OF MONTREAL INC.
L'EVEIL FEMININ DE GRAND-MERE INC.
CLUB FEMINA INC.
THE TETREAULTVILLE WOMEN'S CLUB
CERCLE SOCIAL FEMININ DE VILLE MONT-ROYAL INC.
LE CERCLE CLAIRE FONTAINE
ESSOR FEMININ DE LA TUQUE
CERCLE FEMINA DE MONTREAL
CERCLE SOCIAL FEMININ DES LAURENTIDES
COMITE DES EPOUSES DE POLICIERS DE MONTREAL
THE NOTRE-DAME-DE-GRACE WOMEN'S CLUB
THE UNIVERSITY WOMEN'S CLUB OF MONTREAL
THE WOMEN ASSOCIATES OF MCGILL
L'ORDRE DES DUCHESSES DU CARNAVAL D'HIVER DE QUEBEC
CLUB SOCIAL FEMININ LAURENTIEN

8- AUTRES:

CLUB LIBERAL CENTRAL DES FEMMES DE MONTREAL
ASSOCIATION FEMININE PROGRESSISTE CONSERVATRICE DU DISTRICT DE
MONTREAL
L'INSTITUT DES OBLATES BENEDICTINES DE VILLE-MARIE
SOCIETE DES AUXILLIATRICES DES AMES DU PURGATOIRE
LES AUXILIAIRES FRANCISCAINES
INSTITUT DES MESSAGERES NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION
WOMEN'S ARTS SOCIETY OF MONTREAL

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages généraux

Auger,G. et R. Lamothe, De la poêle à frire à la ligne de feu, La vie quotidienne des Québécoises pendant la guerre de '39-'45, Montréal, Boréal-Express, 1981.

Baherman, Jean, Leading Ladies; Canada 1639-1967 , Carrswood, Ontario, 1967.

Bélanger, Noël, Les travailleurs québécois 1851-1896 ,sous la direction de Jean Hamelin, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1976.

DeBonville , Jean. Jean-Baptiste Gagnepetit. Les travailleurs montréalais à la fin du XIXe siècle. Montréal, Editions de l'Aurore, 1975.

Collectif Clio. L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles, Collection Idéelles, Editions Quinze, Montréal,1982.

Coop, Terry. Classe ouvrière et pauvreté: les conditions de vie des travailleurs montréalais, 1897-1929. Montréal, Boréal-Express, 1978.

Dion, Léon. Société et politique: la vie des groupes,tome 1 Fondements de la société libérale. Collection droit et science politique . Presses de l'Université Laval, Québec, 1971.

Falardeau, Jean-Charles, Philippe Garigue et Léon Gérin. Léon Gérin et l'habitant de Saint-Justin. Les Presses de l'Université de Montréal. Montréal, 1968.

Fahmy-Eid, Nadia et Micheline Dumont. Maitresses de maison, maitresses d'école. Femmes, famille et éducation dans l'histoire du Québec. Collection études d'histoire du Québec, # 12, Editions Boréal-Express, 1983.

Gagné, Mme Charles. Pages d'histoire du Cercle des fermières, Québec, Ministère de l'agriculture et de la colonisation, 1965.

Gilchrist, Joyce M. Québec Women's Institutes, 1911-1961, The First Fifty Years. Québec Women's Institute, sans date ni lieu.

Harshaw, Josephine Perfect. When Women Work Together; A History of the Y.W.C.A. of Canada , 1870-1966. Toronto, Ryerson Press, 1966.

Harvey, Fernand. Révolution industrielle et travailleurs. Une enquête sur les rapports entre la capital et le travail au Québec à la fin du 19e siècle. Editions Boréal Express, Montréal, 1978.

Lapointe-Roy, Huguette. Paupérisme et assistance sociale à Montréal 1832-1865. Thèse de maîtrise, Université Mc Gill, 1972.

Lavigne, Marie et Yolande Pinard. Travailleuses et féministes. Les femmes dans la société québécoise. Collection études d'histoire du Québec, #13 . Editions Boréal Express, Montréal, 1983.

Leblanc, Andrée, Hélène Espessey et J.D. Twaiter, Le monde ouvrier au Québec, Bibliographie rétrospective, Editions du Boréal Express, Montréal, 1973.

Levasseur Roger, Loisir et culture au Québec, Editions du Boréal Express, Montréal, 1982.

Linteau, Paul-André, René Durocher et Jean Claude Robert, Histoire du Québec contemporain, de la confédération à la crise, Editions du Boréal Express, Montréal, 1979.

Meister Albert, Vers une sociologie des associations, Editions économie et humanisme, Les éditions ouvrières, Paris, 1972.

Meister, Albert, La participation dans les associations, Editions économie et humanisme, Les éditions ouvrières, Paris, 1974.

Morisset-Rialland, Yvonne, Le passé conjugué au présent, Cercles des fermières 1915-1980, Editions Pénélope, 1981.

Strong-Boag, Veronica, The parliament of Women: The National Council of Women of Canada 1893-1929, Musée national de l'homme, Collection Mercure, Division de l'histoire, dossier # 18, volume commémoratif du Diamond Jenness, Musées nationaux du Canada, Ottawa, 1976.

2. Articles, revues, rapports et documents.

L'association féminine d'éducation et d'action sociale (A.F.E.A.S.)
La participation de la femme dans la société et dans l'Eglise,
Montréal, A.F.E.A.S., 1974.

Annuaire du Québec, 1955, 1973.

Beaudoin, André, L'action volontaire et la société québécoise du XXe siècle, (une exploration des relations entre l'action volontaire et les phénomènes d'importance majeure au Québec), Etude réalisée pour le compte du Conseil consultatif canadien de l'action volontaire, Aide aux groupes communautaires, Secrétariat d'Etat, Ottawa, 1978.

Carisse, Colette, La famille: mythe et réalité québécoise, avec la collaboration de Aimé Lebeau, Lise Parent et Serges Monast, rapport présenté au Conseil des affaires sociales et de la famille, mars 1974.

Conseil du statut de la femme, Les Québécoises, Guide bibliographique suivi d'une filmographie, Collection études et dosiers, La documentation québécoise, Ministère des communications, Editeur officiel du Québec, 1976.

Conseil du statut de la femme, Québécoises! égalité et indépendance, numéro spécial du bulletin, vol.5, no 5, octobre 1978.

Ministère de l'agriculture du Canada, Les femmes du Canada, leur vie et leurs oeuvres, compilé par le Conseil national de femmes du Canada pour l'exposition universelle de Paris, Ottawa, 1900.

Organe du Cercle des fermières, La bonne fermière 1895-1929,
sans date ni lieu.